RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les données relatives à la croissance des unités de service primaire, les pourcentages et les données par action)	Trimestres clos les **31 mai 2013** **$**	31 mai 2012 $	Variation %	Neuf mois clos les **31 mai 2013** **$**	31 mai 2012 $	Variation %
Opérations						
Produits	**504 434**	358 032	40,9	**1 329 543**	1 049 668	26,7
Bénéfice opérationnel avant amortissements[1]	**220 574**	158 446	39,2	**573 122**	443 225	29,3
Bénéfice opérationnel	**113 609**	95 473	19,0	**299 350**	229 046	30,7
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**55 116**	55 373	(0,5)	**158 728**	129 346	22,7
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	—	—	**—**	55 446	—
Bénéfice de la période	**55 116**	55 373	(0,5)	**158 728**	184 792	(14,1)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**18 902**	19 303	(2,1)	**54 288**	63 162	(14,0)
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**167 641**	109 546	53,0	**318 731**	245 571	29,8
Flux de trésorerie liés aux opérations[1]	**158 461**	117 606	34,7	**400 664**	327 498	22,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**113 492**	88 141	28,8	**302 666**	253 731	19,3
Flux de trésorerie nets[1]	**44 969**	29 465	52,6	**97 998**	73 767	32,8
Situation financière[2]						
Immobilisations corporelles	**—**	—	—	**1 772 871**	1 343 904	31,9
Total de l'actif	**—**	—	—	**5 435 992**	3 103 919	75,1
Endettement[3]	**—**	—	—	**3 139 507**	1 180 971	—
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	**—**	—	—	**450 267**	397 799	13,2
Croissance des unités de service primaire[4]	**(3 331)**	6 246	—	**15 851**	64 705	(75,5)
Données par action[5]						
Bénéfice par action attribuable aux propriétaires de la Société						
Des activités poursuivies et abandonnées						
De base	**1,13**	1,15	(1,7)	**3,25**	3,78	(14,0)
Dilué	**1,12**	1,15	(2,6)	**3,22**	3,75	(14,1)
Des activités poursuivies						
De base	**1,13**	1,15	(1,7)	**3,25**	2,71	19,9
Dilué	**1,12**	1,15	(2,6)	**3,22**	2,69	19,7
Des activités abandonnées						
De base	**—**	—	—	**—**	1,07	—
Dilué	**—**	—	—	**—**	1,06	—

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

(2) Au 31 mai 2013 et au 31 août 2012.

(3) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme, du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.

(4) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

(5) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et aux événements, aux affaires, aux opérations, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats anticipés de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats opérationnels et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats opérationnels, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que les incertitudes économiques actuelles pourraient avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2012 de la Société, dans le rapport de gestion de la Société pour la période close le 28 février 2013, ainsi que dans le présent rapport de gestion), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent les risques liés aux marchés et à la concurrence, à la technologie, aux développements sur le plan de la réglementation, aux charges opérationnelles, aux systèmes d'information, aux sinistres et aux autres éventualités, aux risques financiers liés aux besoins en capital, aux ressources humaines, à l'actionnaire détenant le contrôle et à la structure de détention, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») compris dans le rapport annuel 2012 de la Société.

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO sont d'offrir des services d'excellente qualité à ses clients et de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue des produits. Les stratégies mises en œuvre à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur. Les principales stratégies utilisées pour atteindre les objectifs de COGECO dans le secteur de la câblodistribution sont axées sur l'élargissement de son offre de services, l'amélioration des services et des offres groupées de services existants, l'amélioration de l'expérience client et des processus d'affaires ainsi que le maintien d'une gestion solide du capital et d'un contrôle rigoureux des dépenses. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché de la Société et, de ce fait, sa rentabilité. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en surveillant son bénéfice opérationnel avant amortissements[(1)], la croissance de ses unités de service primaire[(2)] et ses flux de trésorerie nets[(1)].

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS

Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013, le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 29,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012, pour s'établir à 573,1 millions $. En raison de l'amélioration du bénéfice opérationnel avant amortissements dans le secteur de la câblodistribution découlant essentiellement des initiatives de réduction des coûts, la direction a révisé ses prévisions du 10 avril 2013 pour l'exercice 2013. Le bénéfice opérationnel avant amortissements devrait maintenant passer de 782 millions $ à 795 millions $. Pour plus de détails, veuillez consulter les projections révisées de l'exercice 2013 à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2013 ».

FLUX DE TRÉSORERIE NETS

Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013, COGECO a déclaré des flux de trésorerie nets de 98 millions $, comparativement à 73,8 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent, soit une hausse de 24,2 millions $. Cet écart est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements dans le secteur de la câblodistribution, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières, les frais relatifs aux acquisitions d'Atlantic Broadband (« ABB ») et de Peer 1 Network Enterprises, Inc. (« PEER 1 ») (les « acquisitions récentes »), ainsi que l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Croissance des unités de service primaire et pénétration des offres de services

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2013, le nombre d'unités de service primaire a atteint 2 470 164, dont 1 981 290 proviennent de l'exploitation canadienne et 488 874, de l'exploitation américaine. Pour l'exploitation américaine, le nombre d'unités de service primaire a augmenté de 3 694, principalement en raison des services IHV additionnels, contrebalancés en partie par les pertes au niveau des services de télévision. En ce qui a trait à l'exploitation canadienne, le nombre d'unités de service primaire a augmenté de 12 157, comparativement à une augmentation de 64 705 pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la maturité des catégories de service et de la concurrence plus vive pour les services de télévision. Cogeco Câble maintient des initiatives de marketing ciblées dans le but d'accroître le niveau de pénétration de ses services.

CROISSANCE DE L'ENTREPRISE ET AUTRES DÉVELOPPEMENTS

Le sondage BBM Canada réalisé au printemps 2013 dans la région de Montréal par *Portable People Meter* (« PPM ») révèle que 98,5 FM est la radio qui se classe à la tête du marché francophone de Montréal auprès de tous les auditeurs et dans la catégorie « hommes de deux ans et plus » (« 2+ »), tandis que Rythme FM a maintenu sa position de chef de file dans la catégorie « femme 2+ » parmi les stations musicales. Quant au marché anglophone de Montréal, *The Beat* est la radio qui se classe au premier rang dans la catégorie « femmes de 35 à 64 ans ». Dans les autres régions du Québec, nos stations de radio ont enregistré de bonnes cotes d'écoute.

Le 5 juillet 2013, Cogeco Câble a réduit son crédit à terme renouvelable et sa facilité de crédit renouvelable de ses facilités de crédit garanties, pour les faire passer de 750 millions $ à 600 millions $ et de 240 millions $ à 190 millions $, respectivement.

Le 27 juin 2013, Cogeco Câble a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets de premier rang garantis, d'un montant de 215 millions $ US, portant intérêt à un taux de 4,30 % payable semestriellement et venant à échéance le 16 juin 2025. Le produit net tiré de ce placement ainsi que des montants prélevés sur les facilités de crédit de la Société seront utilisés pour le remboursement, le 29 juillet 2013, des débentures garanties de premier rang série 1 en circulation d'un montant de 300 millions $, qui viennent à échéance le 9 juin 2014.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS ».

(2) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

Le 31 janvier 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition de 96,57 % des actions émises et en circulation de PEER 1 par voie d'une offre publique d'achat (l'« offre ») d'une valeur d'environ 649 millions $. Le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* (« Colombie-Britannique »). Aux fins de la réalisation de l'offre, Cogeco Câble a obtenu des facilités de crédit garanties d'un montant d'environ 650 millions $, venant à échéance en 2017, auprès d'un consortium de prêteurs. PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelque 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, Cogeco Câble desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données informatiques et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver.

Le 30 novembre 2012, Cogeco Câble a conclu l'acquisition d'ABB, un câblodistributeur indépendant fondé en 2003 qui compte près de 485 000 unités de service primaire et offre des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. Cette acquisition est un intéressant point d'entrée sur le marché américain, offrant une augmentation significative des unités de service primaire à fort potentiel de croissance, un excellent réseau d'infrastructure de qualité ainsi que la possibilité pour les dirigeants de la Société de faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience opérationnelle. La transaction, qui est évaluée à 1,36 milliard $ US, a été financée au moyen d'une combinaison d'espèces, d'un prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant de la Société d'un montant approximatif de 588 millions $ US et d'emprunts totalisant 660 millions $ US aux termes d'un nouveau financement garanti sans recours. ABB, 12e câblodistributeur en importance aux États-Unis, exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Trimestres clos les			Neuf mois clos les		
	31 mai 2013	31 mai 2012	Variation	**31 mai 2013**	31 mai 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**504 434**	358 032	40,9	**1 329 543**	1 049 668	26,7
Charges d'exploitation	**283 860**	199 586	42,2	**756 421**	606 443	24,7
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**220 574**	158 446	39,2	**573 122**	443 225	29,3

PRODUITS

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont augmenté de 146,4 millions $, ou 40,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 504,4 millions $. Pour les neuf premiers mois, les produits se sont élevés à 1,3 milliard $, soit une hausse de 279,9 millions $, ou 26,7 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2012. L'augmentation des produits pour les deux périodes est principalement attribuable aux résultats opérationnels du secteur de la câblodistribution et aux produits générés par Métromédia CMR Plus Inc. (« Métromédia »), acquise au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2012.

Dans le secteur de la câblodistribution, les produits du troisième trimestre de l'exercice 2013 ont augmenté de 144,7 millions $, ou 45,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 464,5 millions $. Pour les neuf premiers mois, les produits se sont élevés à 1,2 milliard $, soit une hausse de 269,2 millions $, ou 28,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Pour obtenir plus de détails sur les produits du secteur de la câblodistribution, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, les charges opérationnelles ont augmenté de 84,3 millions $, ou 42,2 %, pour atteindre 283,9 millions $. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les charges opérationnelles se sont élevées à 756,4 millions $, soit une hausse de 150,0 millions $, ou 24,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. L'accroissement des charges opérationnelles est principalement imputable aux résultats opérationnels du secteur de la câblodistribution.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, les charges opérationnelles du secteur de la câblodistribution ont augmenté de 82,3 millions $, ou 49,2 %, pour atteindre 249,4 millions $. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les charges opérationnelles ont totalisé 654,5 millions $, soit une augmentation de 139 millions $, ou 27,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Pour obtenir plus de détails sur les charges opérationnelles du secteur de la câblodistribution, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS

Principalement en raison d'une augmentation plus élevée des produits par rapport aux charges opérationnelles découlant en grande partie du secteur de la câblodistribution, le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 62,1 millions $, ou 39,2 %, au troisième trimestre, pour atteindre 220,6 millions $, et de 129,9 millions $, ou 29,3 %, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2013, pour atteindre 573,1 millions $, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats opérationnels de Cogeco Câble, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

CHARGES FIXES

	Trimestres clos les			Neuf mois clos les		
	31 mai 2013	31 mai 2012	Variation	**31 mai 2013**	31 mai 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Amortissements	**104 805**	62 973	66,4	**256 860**	214 071	20,0
Charges financières	**36 487**	17 822	—	**84 032**	51 710	62,5

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2013, la dotation aux amortissements a atteint 104,8 millions $ et 256,9 millions $, respectivement, comparativement à 63,0 millions $ et à 214,1 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions récentes et des acquisitions additionnelles d'immobilisations corporelles effectuées par Cogeco Câble, contrebalancées par une charge d'amortissement plus élevée au cours de l'exercice 2012 liée à la réduction de la durée d'utilité de certains appareils résidentiels pour le secteur de la câblodistribution.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, les charges financières ont augmenté de 18,7 millions $ pour s'établir à 36,5 millions $, comparativement à 17,8 millions $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2012. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2013, les charges financières ont augmenté de 32,3 millions $, ou 62,5 %, pour s'établir à 84,0 millions $, comparativement à 51,7 millions $ pour l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières pour les deux périodes découle du coût du financement lié aux acquisitions récentes, y compris des coûts d'environ 3,5 millions $ engagés pour le refinancement de certains emprunts à long terme liés à ces acquisitions récentes.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2013, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 22,0 millions $ et à 56,6 millions $, respectivement, comparativement à 22,3 millions $ et à 48,0 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse pour les neuf premiers mois est principalement imputable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation aux amortissements et des charges financières.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Pour le trimestre clos le 31 mai 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 55,1 millions $, dont un montant de 18,9 millions $, ou 1,13 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société, comparativement à un bénéfice de la période des activités poursuivies de 55,4 millions $, dont un montant de 19,3 millions $, ou 1,15 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société pour la période correspondante de l'exercice précédent. La légère diminution du bénéfice de la période des activités poursuivies au cours du trimestre est principalement imputable aux frais d'acquisition et à l'augmentation de la dotation aux amortissements et des charges financières, y compris des coûts d'environ 3,5 millions $ engagés pour le refinancement de certains emprunts à long terme liés aux acquisitions récentes, en partie contrebalancés par le bénéfice opérationnel avant amortissements généré par l'exploitation canadienne et par les acquisitions récentes dans le secteur de la câblodistribution. Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 158,7 millions $, dont un montant de 54,3 millions $, ou 3,25 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société, comparativement à un bénéfice de la période des activités poursuivies de 129,3 millions $, dont un montant de 45,3 millions $, ou 2,71 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du bénéfice de la période des activités poursuivies pour les neuf premiers mois de l'exercice 2013 est essentiellement attribuable au secteur de la câblodistribution et à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, ce qui a été contrebalancé en partie par les frais relatifs aux acquisitions récentes et les augmentations des amortissements, des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat décrites ci-dessus.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2013, le bénéfice de la période s'est chiffré à 55,1 millions $ et à 158,7 millions $, respectivement, comparativement à 55,4 millions $ et à 184,8 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société s'est chiffré à 18,9 millions $, ou 1,13 $ l'action, comparativement à 19,3 millions $, ou 1,15 $ l'action, pour le troisième trimestre de l'exercice 2012. Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013, le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société s'est chiffré à 54,3 millions $, ou 3,25 $ l'action, comparativement à 63,2 millions $, ou 3,78 $ l'action, pour la période correspondante de l'exercice 2012. Ce recul pour le trimestre est essentiellement imputable aux facteurs mentionnés ci-dessus et, pour la période de neuf mois, au bénéfice de l'exercice précédent tiré de la filiale portugaise, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), présentée dans les activités abandonnées et cédée le 29 février 2012, ainsi qu'aux augmentations des amortissements, des charges financières et des frais d'acquisition relatifs aux acquisitions récentes du secteur

de la câblodistribution, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements généré par le secteur de la câblodistribution.

La participation sans contrôle correspond à une participation d'environ 67,9 % dans les résultats de Cogeco Câble. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2013, le bénéfice de la période attribuable à la participation sans contrôle s'est chiffré à 36,2 millions $ et à 104,4 millions $, respectivement, comparativement à 36,1 millions $ et à 121,6 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2012.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Activités opérationnelles				
Flux de trésorerie liés aux opérations	**158 461**	117 606	**400 664**	327 498
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie	**(5 443)**	(20 507)	**(80 194)**	(85 288)
Amortissement des frais de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**(3 520)**	(1 681)	**(7 237)**	(3 357)
Impôt sur le résultat versé	**(17 031)**	(10 634)	**(79 490)**	(67 711)
Charge d'impôt exigible	**27 563**	25 016	**76 227**	72 306
Charges financières versées	**(28 876)**	(18 076)	**(75 271)**	(49 587)
Charges financières	**36 487**	17 822	**84 032**	51 710
	167 641	109 546	**318 731**	245 571
Activités d'investissement	**(135 812)**	(87 543)	**(2 308 490)**	(284 212)
Activités de financement	**(35 540)**	(8 464)	**1 812 085**	86 925
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**1 089**	—	**1 794**	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	**(2 622)**	13 539	**(175 880)**	48 284
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées[1]	**—**	—	**—**	49 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées, au début	**42 265**	139 558	**215 523**	55 216
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées, à la fin	**39 643**	153 097	**39 643**	153 097

(1) Pour plus de détails sur les flux de trésorerie attribuables aux activités abandonnées de la Société, se reporter à la rubrique intitulée « Cession d'une filiale et activités abandonnées » présentée à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au troisième trimestre de l'exercice 2013, les flux de trésorerie liés aux opérations se sont établis à 158,5 millions $, comparativement à 117,6 millions $, soit une hausse de 40,9 millions $, ou 34,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, les flux de trésorerie liés aux opérations se sont établis à 400,7 millions $, comparativement à 327,5 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 73,2 millions $, ou 22,3 %. Les hausses pour les deux périodes sont essentiellement attribuables à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières et des frais relatifs aux acquisitions récentes. Pour le troisième trimestre, la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie a donné lieu à des décaissements de 5,4 millions $, comparativement à 20,5 millions $ au troisième trimestre de l'exercice 2012, principalement en raison d'une baisse moins prononcée des dettes fournisseurs et autres créditeurs par rapport à l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie a donné lieu à des décaissements de 80,2 millions $, comparativement à 85,3 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2012, principalement en raison d'une baisse des provisions par rapport à une hausse pour l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par une hausse des produits différés et perçus d'avance et autres passifs, par rapport à une baisse pour l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2013

Le 6 mars 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble, a finalisé les ajustements du fonds de roulement relatifs à l'acquisition d'ABB, lesquels ont donné lieu à une hausse de 3,4 millions $ de l'impôt sur le résultat à recevoir et de 0,6 million $ du goodwill, ainsi qu'à une diminution de 1,5 million $ des dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge et de 0,1 million $ des passifs d'impôt sur le résultat pris en charge. En outre, le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $. L'acquisition de la participation sans contrôle n'a entraîné aucun changement dans la répartition du prix d'achat. Cogeco Câble a conclu l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013 et l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012. Ces acquisitions ont été comptabilisées au moyen de la méthode de l'acquisition. De plus, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013, Métromédia a aussi complété l'acquisition de la participation sans contrôle de 27,5 % dans l'une de ses filiales pour une contrepartie en trésorerie d'environ 0,5 million $.

La répartition préliminaire du prix d'achat de ces acquisitions, sujette à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, ainsi que l'acquisition de la participation sans contrôle par Métromédia se détaillent comme suit :

	Métromédia	PEER 1	ABB	TOTAL
	$	$	$	$
Contrepartie				
Versée				
Achat d'actions	**462**	**494 796**	**337 779**	**833 037**
Ajustements du fonds de roulement	**—**	**—**	**5 415**	**5 415**
Remboursement des dettes garanties et règlement des options en circulation	**—**	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	462	**665 668**	**1 365 048**	**2 031 178**
Actifs nets acquis				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**—**	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à restrictions	**—**	**8 729**	**—**	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	**—**	**12 772**	**9 569**	**22 341**
Charges payées d'avance et autres	**—**	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôt sur le résultat à recevoir	**—**	**672**	**3 418**	**4 090**
Autres actifs	**—**	**3 328**	**—**	**3 328**
Immobilisations corporelles	**—**	**150 206**	**205 353**	**355 559**
Immobilisations incorporelles	**—**	**139 703**	**763 084**	**902 787**
Goodwill	**—**	**421 986**	**603 254**	**1 025 240**
Actifs d'impôt différé	**—**	**8 355**	**33 835**	**42 190**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	**—**	**(26 330)**	**(26 134)**	**(52 464)**
Provisions	**—**	**—**	**(721)**	**(721)**
Passifs d'impôt sur le résultat pris en charge	**—**	**(4 716)**	**(53)**	**(4 769)**
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs pris en charge	**—**	**(3 315)**	**(5 254)**	**(8 569)**
Dette à long terme prise en charge	**—**	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôt différé	**—**	**(58 682)**	**(228 153)**	**(286 835)**
Participation sans contrôle	**462**	**—**	**—**	**462**
	462	**665 668**	**1 365 048**	**2 031 178**

AJUSTEMENT POUR L'EXERCICE 2013 LIÉ À UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat de Métromédia, acquise le 26 décembre 2011. La répartition finale du prix d'achat de Métromédia se détaille comme suit :

	Répartition préliminaire $	**Répartition finale** **$**
Contrepartie		
Versée		
Achat d'actions	36 860	**36 860**
Remboursement d'une dette garantie	2 140	**2 140**
	39 000	**39 000**
Solde à payer relatif à un regroupement d'entreprises, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juin 2013	2 000	**2 000**
	41 000	**41 000**
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 265	**3 265**
Créances clients et autres débiteurs	7 242	**7 364**
Charges payées d'avance et autres	57	**57**
Impôt sur le résultat à recevoir	234	**132**
Immobilisations corporelles	4 764	**4 645**
Immobilisations incorporelles	14 747	**14 747**
Goodwill	20 171	**20 540**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(4 615)	**(4 786)**
Passifs d'impôt sur le résultat	(142)	**—**
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs pris en charge	(374)	**(615)**
Passifs d'impôt différé	(3 887)	**(3 887)**
Participation sans contrôle	(462)	**(462)**
	41 000	**41 000**

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 109,0 millions $ et à 289,0 millions $, respectivement, comparativement à 84,2 millions $ et à 243,2 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2012, principalement en raison des acquisitions récentes et des facteurs suivants dans le secteur de la câblodistribution :

- Une diminution des dépenses liées à l'infrastructure graduelle en raison de l'échéancier des initiatives visant à améliorer la capacité du réseau dans les régions où le service est déjà offert;
- Une diminution des acquisitions liées aux équipements à l'abonné, principalement attribuable à la réalisation, au cours de l'exercice 2012, de la première étape de la conversion des clients du service de Télévision de l'analogique au numérique, et la croissance moins élevée des unités de service primaire imputable à la maturité du service;
- Une augmentation des dépenses liées à la modernisation et à la reconstruction du réseau afin de déployer des technologies avancées comme DOCSIS 3.0 et la distribution vidéo numérique dans les régions où le service est déjà offert;
- Une augmentation des dépenses d'investissement liées aux installations des centres de données informatiques, essentiellement par suite de la construction des installations d'un nouveau centre de données informatiques à Barrie, en Ontario, ouvert en juin dernier, de l'agrandissement des installations des centres de données informatiques à Toronto, au Canada, et à Portsmouth, en Angleterre, ainsi que de l'expansion de la fibre dans la région de Toronto dans le but de satisfaire aux commandes découlant de la demande des nouveaux clients.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs sont principalement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels ainsi qu'aux autres coûts d'acquisition de clients. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2013, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs se sont élevées à 4,5 millions $ et à 13,7 millions $, respectivement, comparativement à 4,0 millions $ et à 10,6 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au troisième trimestre de l'exercice 2013, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 45,0 millions $, ce qui représente une hausse de 15,5 millions $, ou 52,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Pour les neuf premiers mois, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 98,0 millions $, ce qui représente une hausse de 24,2 millions $, ou 32,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des flux de trésorerie nets au cours des deux périodes par rapport aux périodes de l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements généré par l'exploitation canadienne du secteur de la câblodistribution et aux acquisitions récentes, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges financières, les frais relatifs aux acquisitions récentes, ainsi que l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé a entraîné une augmentation de la trésorerie de 22,0 millions $, principalement en raison de l'émission, dans le secteur de la câblodistribution, de débentures garanties de premier rang, série 4, d'une valeur de 300 millions $ (les « débentures »), pour un produit net de 297,1 millions $, déduction faite des coûts de transaction de 2,9 millions $, ainsi que d'un placement privé de billets non garantis de premier rang d'une valeur de 410,4 millions $ (400 millions $ US) (les « billets de 2020 »), pour un produit net de 402,6 millions $ (392,4 millions $ US), déduction faite des coûts de transaction de 7,8 millions $ (7,6 millions $ US). En outre, le produit net tiré des débentures et des billets de 2020 a été utilisé pour rembourser la facilité de crédit à terme canadienne d'un montant de 175 millions $, la facilité de crédit à terme américaine d'un montant de 230,8 millions $ (225 millions $ US), l'emprunt renouvelable de 114,7 millions $ contractés dans le cadre du financement de l'acquisition de PEER 1 dans le secteur de la câblodistribution, ainsi que le crédit à terme renouvelable d'un montant de 192,4 millions $. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2012, l'endettement était demeuré essentiellement stable.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé a généré une augmentation de la trésorerie de 1,9 milliard $, principalement en raison de l'émission des billets de 2020 et des débentures, décrits précédemment, ainsi que du prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant d'un montant de 411,9 millions $ (420 millions $ US), y compris le remboursement effectué au cours du trimestre décrit précédemment, et de la nouvelle facilité de crédit de premier rang de 637,4 millions $ (660 millions $ US, pour un produit net de 641,5 millions $ US, déduction faite des coûts de transaction de 18,5 millions $ US) visant à financer l'acquisition d'ABB ainsi que des prélèvements de 125,1 millions $ en vertu des facilités de crédit garanties contractées pour financer l'acquisition de PEER 1, déduction faite du remboursement effectué au cours du troisième trimestre décrit précédemment. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 129,9 millions $ principalement en raison de l'émission, le 14 février 2012, de débentures garanties de premier rang, série 3, pour un montant de 200 millions $ (les « débentures de l'exercice 2012 ») ainsi que, le 7 novembre 2011, de billets non garantis, pour un produit net de 198,1 millions $ et de 34,6 millions $, respectivement, lequel a été utilisé pour rembourser les crédits à terme renouvelables de 107,7 millions $.

Au troisième trimestre de l'exercice 2013, un dividende trimestriel de 0,19 $ l'action a été payé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 3,2 millions $, comparativement à un dividende trimestriel de 0,18 $ l'action, pour un total de 3,0 millions $, à l'exercice précédent. Les versements de dividendes au cours des neuf premiers mois ont totalisé 0,57 $ l'action, ou 9,5 millions $, contre 0,54 $ l'action, ou 9,0 millions $ à l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux détenteurs de participations sans contrôle se sont élevés à 8,6 millions $ au cours du troisième trimestre et à 25,7 millions $ au cours des neuf premiers mois, comparativement à un montant de 8,2 millions $ et de 24,7 millions $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Au 31 mai 2013, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 146,7 millions $, comparativement à 18,5 millions $ au 31 août 2012. L'augmentation de 128,2 millions $ de ce déficit est principalement attribuable à la diminution de 175,9 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie principalement utilisés pour l'acquisition d'ABB dans le secteur de la câblodistribution. Une augmentation de 29,3 millions $ des créances clients et autres débiteurs, une diminution de 23,7 millions $ des dettes fournisseurs et autres créditeurs ainsi qu'une augmentation de 14,7 millions $ des produits différés et perçus d'avance ont aussi eu une incidence sur le fonds de roulement déficitaire. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients peu élevées, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux dettes fournisseurs et autres créditeurs, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 mai 2013, la Société avait utilisé 76,1 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 100 millions $ pour une disponibilité restante de 23,9 millions $, et Cogeco Câble avait utilisé 439,9 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions $ pour une disponibilité restante de 310,1 millions $. Par ailleurs, Cogeco Câble a aussi bénéficié de facilités de crédit renouvelables additionnelles de 251 millions $ contractées en raison de l'acquisition de PEER 1, dont un montant de 131,7 millions $ a été utilisée au 31 mai 2013, pour une disponibilité restante de 119,3 millions $. Deux filiales de Cogeco Câble inc. bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable de 103,7 millions $ (100 millions $ US) reliée à l'acquisition d'ABB, dont un montant de 55,7 millions $ (53,7 millions $ US) a été utilisé au 31 mai 2013, pour une disponibilité restante de 48 millions $ (46,3 millions $ US).

SITUATION FINANCIÈRE

En raison de l'acquisition d'ABB et de PEER 1 dans le secteur de la câblodistribution, la plupart des soldes de la situation financière ont considérablement changé depuis le 31 août 2012. Pour plus de détails sur la répartition préliminaire du prix d'achat des acquisitions, se reporter aux activités d'investissement présentées à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de COGECO au 30 juin 2013. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

	Nombre d'actions	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 989 338	121 976

FINANCEMENT

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location simple et de location-financement ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2012, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 août 2012, à l'exception de ce qui suit.

Le 28 mai 2013, les facilités de crédit de premier rang ont été amendées. Conformément aux modifications, un montant de 50 millions $ US de la facilité d'emprunt à terme A a été converti en une facilité de crédit renouvelable, ce qui a donné lieu à des montants empruntés sous ces deux tranches de 190 millions $ US et de 100 millions $ US, alors que la facilité d'emprunt à terme B est demeurée inchangée. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR. La marge applicable a été réduite de 0,625 % pour la facilité de crédit renouvelable et pour la facilité d'emprunt à terme A, et de 1,00 % pour la facilité d'emprunt à terme B. De plus, le taux plancher LIBOR pour la facilité d'emprunt à terme B a été réduit, passant de 1,00 % à 0,75 %. Toutes les autres modalités sont demeurées les mêmes. Conformément à ces modifications, des frais de 6,2 millions $ US ont été engagés. Dans le cadre de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012, la Société a initialement conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang totalisant 710 millions $ US, en trois tranches pour un produit net de 641,5 millions $ US déduction faite des coûts de transactions de 18,5 millions $ US. La première tranche, une facilité d'emprunt à terme A, viendra à échéance le 30 novembre 2017; la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B, viendra à échéance le 30 novembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, viendra à échéance le 30 novembre 2017. À compter du 31 décembre 2013, la facilité d'emprunt à terme A sera assujettie à un amortissement trimestriel de 3 millions $ pour la première année, de 6 millions $ pour la deuxième année et de 7,2 millions $ pour les troisième et quatrième années. Depuis le 31 décembre 2012, la facilité d'emprunt à terme B est assujettie à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'échéancier d'amortissement fixe et à compter du premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités de crédit à terme devront être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur. Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre Cogeco Câble, ses filiales canadiennes et PEER 1 et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'ABB et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'ABB et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements et l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

Le 27 mai 2013, Cogeco Câble a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 300 millions $ de débentures garanties de premier rang série 4 (les « débentures ») pour un produit net de 297,1 millions $, déduction faite des coûts de transactions de 2,9 millions $. Ces débentures viennent à échéance le 26 mai 2023 et portent intérêt au taux annuel de 4,175 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales, à l'exception d'ABB et de certaines filiales non significatives (« filiales non restreintes »). Les dispositions relatives à ces débentures prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Câble et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les endettements autorisés, les cessions et le maintien de certains ratios financiers.

Le 23 avril 2013, Cogeco Câble a procédé à un placement privé de billets de premier rang non garantis (les « billets de 2020 ») d'un montant total en capital de 410,4 millions $ (400 millions $ US) pour un produit net de 402,6 millions $ (392,4 millions $ US), déduction faite des coûts de transaction de 7,8 millions $ (7,6 millions $ US). Ces billets de 2020 viennent à échéance le 1er mai 2020 et portent intérêt au taux annuel de 4,875 %, payable semestriellement. Ces billets de 2020 sont solidairement garantis sous forme de dette de premier rang par ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces billets de 2020 prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Câble et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les investissements et les distributions.

Le 23 avril 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble, a remboursé la facilité de crédit à terme canadienne d'un montant de 175 millions $ et la facilité de crédit à terme américaine d'un montant de 225 millions $ US contractées dans le cadre du financement de l'acquisition de PEER 1. Aux fins de l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013, Cogeco Câble a conclu des facilités de crédit garanties auprès d'un consortium de prêteurs totalisant environ 650 millions $, en quatre tranches, pour un produit net de 640,3 millions $, déduction faite des coûts de transaction de 2,8 millions $. La première tranche, une facilité de crédit à terme canadienne, s'élève à 175 millions $; la deuxième tranche, une facilité de crédit à terme américaine, s'élève à 225 millions $ US; la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, s'élève à 240 millions $ et la quatrième tranche, une facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni, s'élève à 7 millions £. La facilité de crédit renouvelable est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en livres sterling et en euros et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR en dollars américains, en livres sterling et en euros, le taux préférentiel ou le taux de base américain et en livres sterling, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling ou le taux LIBOR en livres sterling. Les facilités de crédit garanties viendront à échéance le 31 janvier 2017. Les facilités de crédit garanties sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Câble et de la plupart de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De plus, elles prévoient certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Câble, mais ne couvrent pas les filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement.

GESTION FINANCIÈRE

Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US arrivant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. Cogeco Câble a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2013, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 9,7 millions $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur du passif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 9,3 millions $, dont une diminution de 9,7 millions $ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 0,4 million $ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat global. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 10,2 millions $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur du passif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 11,4 millions $, dont un montant de 10,2 millions $ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains.

De plus, l'investissement net de Cogeco Câble dans des établissements à l'étranger est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat d'ABB et de PEER 1 a été empruntée directement en dollars américains et en livres sterling. Ces dettes ont été désignées à titre d'élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Au 31 mai 2013, l'investissement net pour ABB et pour PEER 1 s'est élevé à 1,1 milliard $ US et à 66,6 millions £ alors que la dette à long terme s'élevait à 841,7 millions $ US et à 69,1 millions £. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 31 mai 2013 s'établissait à 1,0368 $ le dollar américain et à 1,5752 $ la livre sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 27,5 millions $.

La Société est également tributaire des taux de change, principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions de certains équipements, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et par la suite payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Risque de change » à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 10 juillet 2013, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,19 $ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 7 août 2013 aux actionnaires inscrits en date du 24 juillet 2013. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats opérationnels et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

				Données consolidées			
	Données consolidées	ÉTATS-UNIS [1]	CANADA	Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les		Ajouts nets (pertes nettes) Neuf mois clos les	
		31 mai 2013		31 mai 2013	31 mai 2012	31 mai 2013	31 mai 2012
Unités de service primaire	**2 470 164**	**488 874**	**1 981 290**	**(3 331)**	6 246	**15 851**	64 705
Clients du service de Télévision	**1 079 285**	**233 941**	**845 344**	**(8 407)**	(4 453)	**(21 143)**	(9 112)
Clients du service d'IHV	**826 495**	**176 170**	**650 325**	**2 351**	2 835	**22 408**	27 638
Clients du service de Téléphonie	**564 384**	**78 763**	**485 621**	**2 725**	7 864	**14 586**	46 179

(1) Comprend 485 180 unités de service primaire (237 313 clients du service de Télévision, 169 553 clients du service d'IHV et 78 314 clients du service de Téléphonie) provenant de l'acquisition d'ABB. Au troisième trimestre de l'exercice 2013, le nombre d'unités de service primaire d'ABB au 30 novembre 2012 et au 28 février 2013 a été ajusté à la baisse, afin qu'il soit conforme aux pratiques de Cogeco Câble et aux pratiques canadiennes concernant principalement la présentation du nombre d'hôtels et d'unités d'hôtel.

Les ajouts nets d'unités de service primaire pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2013 pour l'exploitation canadienne ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la maturité des catégories de services, des offres concurrentielles et du resserrement de nos conditions d'admissibilité au crédit relatives aux clients. Les ajouts nets d'unités de service primaire pour l'exploitation américaine ont aussi diminué par rapport au dernier trimestre, en raison essentiellement au départ des hivernants qui séjournent essentiellement dans la région de Miami et qui quittent pour la saison estivale. Les pertes nettes de clients du service de Télévision se sont chiffrées à 8 407 clients au troisième trimestre, comparativement à 4 453 clients pour le troisième trimestre de l'exercice 2012. Les pertes nettes de clients du service de Télévision sont essentiellement imputables aux offres promotionnelles des concurrents pour le service vidéo et au resserrement de nos contrôles du crédit des clients au Canada. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, le nombre de clients du service d'IHV a augmenté de 2 351 clients, comparativement à une croissance de 2 835 clients au troisième trimestre de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service de Téléphonie s'est chiffré à 2 725 clients, comparativement à 7 864 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, les ajouts nets d'unités de service primaire découlent principalement des services d'IHV additionnels, partiellement contrebalancés par les pertes au niveau des services de télévision, tant du côté de l'exploitation canadienne qu'américaine.

Résultats opérationnels

	Trimestres clos les			Neuf mois clos les		
	31 mai 2013	31 mai 2012	Variation	**31 mai 2013**	31 mai 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**464 497**	319 771	45,3	**1 222 080**	952 930	28,2
Charges opérationnelles	**249 365**	167 110	49,2	**654 477**	515 218	27,0
Honoraires de gestion – COGECO Inc.	**—**	—	—	**9 569**	9 485	0,9
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**215 132**	152 661	40,9	**558 034**	428 227	30,3
Marge opérationnelle	**46,3 %**	47,7 %		**45,7 %**	44,9 %	

Produits

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont augmenté de 144,7 millions $, ou 45,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 464,5 millions $. Pour les neuf premiers mois, les produits se sont élevés à 1,2 milliard $, soit une hausse de 269,2 millions $, ou 28,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. L'augmentation des produits pour les deux périodes est principalement attribuable aux résultats opérationnels découlant des acquisitions récentes, ainsi qu'aux hausses tarifaires entrées en vigueur en juin et en juillet 2012 pour l'exploitation canadienne.

Charges opérationnelles

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2013, les charges opérationnelles ont augmenté de 82,3 millions $, ou 49,2 %, pour atteindre 249,4 millions $. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les charges opérationnelles se sont élevées à 654,5 millions $, soit une hausse de 139 millions $, ou 27,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Ces charges opérationnelles additionnelles sont principalement imputables aux acquisitions récentes, contrebalancées en partie par les initiatives de réduction des coûts et la réduction des charges opérationnelles pour l'exploitation canadienne se rapportant aux coûts de déploiement et de soutien engagés au cours de l'exercice 2012 pour la migration des clients du service de Télévision de l'analogique au numérique.

Bénéfice opérationnel avant amortissements et marge opérationnelle

Le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 62,5 millions $, ou 40,9 %, au troisième trimestre de l'exercice 2013, pour s'établir à 215,1 millions $, et de 129,8 millions $, ou 30,3 %, pour s'établir à 558,0 millions $ au cours des neuf premiers mois en raison des acquisitions récentes et de l'amélioration de l'exploitation canadienne. La marge opérationnelle de Cogeco Câble a diminué au troisième trimestre, passant de 47,7 % à 46,3 %, principalement en raison des marges plus faibles générées par l'acquisition de PEER 1, et elle a augmenté au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2013, passant de 44,9 % à 45,7 %, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2013

Pour tenir compte des projections révisées dans le secteur de la câblodistribution décrites ci-dessous, la Société a révisé ses projections consolidées pour l'exercice 2013. Le bénéfice opérationnel avant amortissements devrait augmenter de 782 millions $ à 795 millions $, et les charges financières, de 118 millions $ à 131 millions $.

(en millions de dollars)	**Projections révisées au 10 juillet 2013 Exercice 2013 $**	Projections révisées au 10 avril 2013 Exercice 2013 $
Projections financières		
Produits	**1 835**	1 835
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**795**	782
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**17**	16
Charges financières	**131**	118
Charge d'impôt exigible	**94**	94
Bénéfice de l'exercice	**207**	207
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	**69**	69
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**404**	404
Flux de trésorerie nets[(1)]	**150**	150

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au bénéfice opérationnel avant amortissements, moins les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, les charges financières, la charge d'impôt exigible et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs.

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Compte tenu de l'amélioration de la performance financière de Cogeco Câble en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements de l'exploitation canadienne, grâce essentiellement aux initiatives de réduction des coûts, la direction a révisé à la hausse ses projections à l'égard du bénéfice opérationnel avant amortissements publiées le 10 avril 2013, pour les faire passer de 767 millions $ à 780 millions $, ce qui devrait faire augmenter la marge opérationnelle de 45,2 % à 46,0 %. La croissance des unités de service primaire devrait reculer pour passer de 35 000 à 15 000, en raison d'un environnement plus concurrentiel dans l'exploitation canadienne conjugué à la maturité de la catégorie de services et à des conditions d'admissibilité au crédit plus strictes pour les clients. Cependant, les projections à l'égard des produits ne devraient pas changer en raison des hausses tarifaires qui sont entrées en vigueur en juin 2013 au Québec et en Ontario. Par ailleurs, Cogeco Câble utilisera le produit net du placement privé de billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US, effectué le 27 juin 2013, et les montants prélevés sur ses facilités de crédit pour rembourser, le 29 juillet 2013, la totalité des débentures garanties de premier rang, série 1, en circulation d'un montant de 300 millions $, qui viennent à échéance le 9 juin 2014. Par conséquent, les charges financières devraient s'élever à 125 millions $, soit une hausse de 12 millions $, principalement en raison de la prime de réparation estimative découlant du remboursement anticipé des débentures garanties de premier rang série 1.

Voici les projections financières révisées pour l'exercice 2013 :

(en millions de dollars, à l'exception des ajouts nets de clients et de la marge opérationnelle)	**Projections révisées au 10 juillet 2013 Exercice 2013 $**	Projections révisées au 10 avril 2013 Exercice 2013 $
Projections financières		
Produits	**1 695**	1 695
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**780**	767
Marge opérationnelle	**46,0 %**	45,2 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**17**	16
Amortissements	**368**	368
Charges financières	**125**	113
Charge d'impôt exigible	**92**	92
Bénéfice de l'exercice	**205**	205
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**401**	401
Flux de trésorerie nets[(1)]	**145**	145
Projections d'ajouts nets de clients		
Croissance des unités de service primaire	**15 000**	35 000

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au bénéfice opérationnel avant amortissements, moins les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, les charges financières, la charge d'impôt exigible et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs.

PROJECTIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2014

Pour l'exercice 2014, COGECO prévoit des produits de 2,1 milliards $ et un bénéfice opérationnel avant amortissements de 900 millions $, compte tenu des projections préliminaires de Cogeco Câble pour 2014 et des résultats projetés des activités de la radio et de la publicité dans les transports collectifs. La Société s'attend à générer des flux de trésorerie nets d'environ 230 millions $ et à dégager un bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société de 82 millions $.

(en millions de dollars)	**Projections préliminaires Exercice 2014 $**	Projections révisées au 10 juillet 2013 Exercice 2013 $
Projections financières		
Produits	**2 075**	1 835
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**900**	795
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**—**	17
Charges financières	**134**	131
Charge d'impôt exigible	**106**	94
Bénéfice de l'exercice	**250**	207
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	**82**	69
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**430**	404
Flux de trésorerie nets[(1)]	**230**	150

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au bénéfice opérationnel avant amortissements, moins les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, les charges financières, la charge d'impôt exigible et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs.

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Les projections financières préliminaires pour l'exercice 2014 tiennent compte de l'incertitude caractérisant le contexte économique mondial actuel. Ces projections préliminaires tiennent également compte de l'environnement concurrentiel au Canada, ainsi que du déploiement de nouvelles technologies, telles que la fibre jusqu'au domicile (« FTTH »), la fibre jusqu'au nœud (« FTTN ») et la télévision par protocole internet (« IPTV »), par les fournisseurs de services de télécommunications titulaires.

Pour l'exercice 2014, Cogeco Câble prévoit générer des produits de 1,935 milliard $, ce qui représente une hausse de 240 millions $, ou 14,2 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2013 publiées le 10 juillet 2013. Les produits devraient s'accroître en raison de l'incidence des acquisitions récentes sur un exercice complet. Au sein du secteur des Services de câblodistribution, les produits devraient provenir essentiellement des initiatives de marketing ciblées visant à améliorer les taux de pénétration des services de Télévision numérique, d'IHV et de Téléphonie. Par ailleurs, le service de Télévision numérique devrait continuer de profiter de l'intérêt marqué et soutenu des consommateurs à l'égard de l'offre croissante de services HD de la Société. En ce qui a trait aux Services de câblodistribution canadiens, les produits bénéficieront également de l'incidence des hausses tarifaires entrées en vigueur en juin 2013 au Québec et en Ontario, se chiffrant en moyenne entre 2 $ et 3 $ par client des services d'IHV et de Téléphonie. La stratégie de Cogeco Câble comprend des initiatives de marketing constantes et efficaces auprès de la clientèle résidentielle et commerciale, des offres de produits concurrentielles et un service à la clientèle de qualité supérieure qui, lorsqu'ils sont combinés, permettent d'accroître et de fidéliser la clientèle du service de Télévision. Au fur et à mesure que la pénétration des services résidentiels d'IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique s'améliorera, la nouvelle demande pour ces produits devrait ralentir pour les Services de câblodistribution canadiens, en raison de la maturité de la catégorie de services. Cependant, la croissance dans le secteur commercial devrait se poursuivre au même rythme au sein du secteur des Services de câblodistribution. La croissance des produits du secteur des Services aux entreprises devrait principalement découler des services d'hébergement et de l'ouverture du centre de données informatiques à Barrie.

Compte tenu de l'incidence des acquisitions récentes sur un exercice complet, de l'augmentation des coûts liée à la desserte de clients additionnels, de l'inflation et de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre, ainsi que de la poursuite des initiatives de marketing et des stratégies de fidélisation, les charges opérationnelles devraient augmenter d'environ 135 millions $, ou 14,8 %, pour l'exercice 2014 par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2013.

Pour l'exercice 2014, Cogeco Câble s'attend à un bénéfice opérationnel avant amortissements de 885 millions $, ce qui représente une augmentation de 105 millions $, ou 13,5 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2013. La marge opérationnelle devrait atteindre environ 45,7 % pour l'exercice 2014, comparativement aux projections révisées de 46,0 % pour l'exercice 2013, reflétant une croissance des charges opérationnelles légèrement supérieure à la hausse des produits ainsi que les activités à marges moins élevées du secteur des Services aux entreprises.

Cogeco Câble prévoit une hausse de 67 millions $ des amortissements au titre des immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice 2014, en raison essentiellement de l'incidence des acquisitions récentes sur un exercice complet. Les flux de trésorerie liés aux opérations devraient financer les dépenses d'investissement et l'augmentation des immobilisations incorporelles, chiffrées à 425 millions $, ce qui correspond à une augmentation de 24 millions $ comparativement aux projections révisées pour l'exercice 2013. Les dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2014 sont principalement liées aux dépenses au titre de l'infrastructure graduelle visant l'amélioration de produits et le déploiement de nouvelles technologies, à l'extension des réseaux afin d'élargir les territoires existants, aux dépenses effectuées à l'égard des immobilisations de soutien en vue d'améliorer les systèmes d'information d'entreprise et de combler les exigences relatives aux installations de soutien, ainsi qu'à l'expansion du secteur des Services aux entreprises dans le but de satisfaire aux commandes des nouveaux clients.

Pour l'exercice 2014, les flux de trésorerie nets devraient s'établir à 225 millions $, en hausse de 80 millions $, ou 55,2 %, par rapport aux projections de flux de trésorerie nets de 145 millions $ pour l'exercice 2013, grâce à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, en partie contrebalancée par les dépenses d'investissement et les charges financières additionnelles découlant de l'incidence sur un exercice complet des acquisitions récentes d'ABB et de PEER 1, ainsi que par une hausse de la charge d'impôt exigible. Les flux de trésorerie nets générés permettront de réduire l'endettement, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et, par le fait même, d'améliorer les ratios d'endettement nets de la Société. Les charges financières devraient s'élever à 130 millions $, soit une hausse de 5 millions $ en raison du financement des acquisitions d'ABB et de PEER 1. Par conséquent, le bénéfice de l'exercice devrait se chiffrer à environ 245 millions $, comparativement aux projections révisées de 205 millions $ pour l'exercice 2013.

Voici les projections financières préliminaires pour l'exercice 2014 :

(en millions de dollars, à l'exception de la marge opérationnelle)	**Projections préliminaires Exercice 2014 $**	Projections révisées au 10 juillet 2013 Exercice 2013 $
Projections financières		
Produits	**1 935**	1 695
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**885**	780
Marge opérationnelle	**45,7 %**	46,0 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**—**	17
Amortissements	**435**	368
Charges financières	**130**	125
Charge d'impôt exigible	**105**	92
Bénéfice de l'exercice	**245**	205
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**425**	401
Flux de trésorerie nets[(1)]	**225**	145

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au bénéfice opérationnel avant amortissements, moins les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, les charges financières, la charge d'impôt exigible et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures adéquats de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de COGECO est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control - Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les IFRS.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au 31 mai 2013, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mai 2013, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous à l'égard d'ABB et de PEER 1.

Le 30 novembre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble, a conclu l'acquisition d'ABB, et, par la suite, le 31 janvier 2013 et le 3 avril 2013, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de PEER 1. En raison de la courte période de temps écoulée entre ces dates d'acquisition et le 10 juillet 2013, soit la date de l'attestation, la direction n'a pas été en mesure de terminer son examen de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière des acquisitions récentes. Au 31 mai 2013, les risques étaient toutefois atténués, car la direction était pleinement informée de tous les faits importants touchant ces acquisitions récentes. De plus, tous les actifs et les passifs acquis ont été évalués et comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le cadre du processus préliminaire de répartition du prix d'achat, et les résultats opérationnels d'ABB et de PEER 1 ont également été inclus dans les résultats consolidés de la Société. ABB représente 13 % des produits, 13 % du bénéfice de la période, 32 % du total des actifs, 18 % des actifs courants, 32 % des actifs non courants, 13 % des passifs courants et 32 % des passifs non courants des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013. PEER 1 représente 4 % des produits, -8 % du bénéfice de la période, 14 % du total des actifs, 9 % des actifs courants, 14 % des actifs non courants, 9 % des passifs courants et 10 % des passifs non courants des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013. Au cours des prochains trimestres, la direction terminera son examen de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour ABB et PEER 1 et évaluera son efficacité. Les regroupements d'entreprises en 2013 décrits sous la rubrique « Analyse des flux de trésorerie » du présent rapport de gestion présentent un résumé de l'information financière concernant la répartition préliminaire du prix d'achat, les actifs acquis et les passifs pris en charge ainsi que d'autres informations concernant l'incidence des activités d'ABB et de PEER 1 sur les résultats consolidés de la Société. D'autres renseignements financiers concernant ABB peuvent être consultés dans la déclaration d'acquisition d'entreprise déposée par la Société le 13 février 2013 à l'adresse www.sedar.com.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Les incertitudes et les principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société n'ont pas changé de façon importante pour ses Services de câblodistribution canadiens depuis le 31 août 2012, à l'exception de l'entente d'arrangement modifiée proposée par Astral et Bell, qui est décrite ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport annuel de 2012 ainsi que dans le rapport de gestion de la Société pour la période close le 28 février 2013, qui sont déposés sur le site SEDAR et disponibles à l'adresse www.sedar.com.

Le 27 juin 2013, le CRTC a approuvé la demande d'acquisition d'Astral Média inc. (« Astral ») visant le transfert du contrôle d'Astral à BCE Inc. (« Bell »). Le CRTC a conclu que la transaction, telle qu'elle a été modifiée, est dans l'intérêt public et qu'elle favorise les objectifs établis à l'égard du système canadien de radiodiffusion. Le CRTC a imposé des mesures précises afin de garantir que la transaction apporte des avantages aux Canadiens et au système canadien de radiodiffusion. Parmi les conditions imposées, BCE devra se départir de 10 stations de

radio acquises dans le cadre de la transaction ainsi que de 11 chaînes de télévision spécialisées, et fera l'objet d'une plus grande supervision réglementaire à l'égard des ententes d'affiliation. Bell contrôlera plus de quarante pour cent (40 %) des paiements liés aux affiliations des services de programmation de Cogeco Câble aux tarifs de gros actuels. Dans le cas de futurs litiges au sujet des modalités d'affiliation entre Cogeco Câble et Bell pour des services contrôlés par Bell, le CRTC pourrait fixer ces modalités à la demande de l'une des parties selon une procédure de résolution des plaintes, et les services ne seraient pas interrompus par l'une des parties pendant que cette procédure de résolution des plaintes est en cours.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ AU CANADA

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par *l'International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Elles sont obligatoires, mais n'étaient pas encore entrées en vigueur pour la période close le 31 mai 2013 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Ces normes sont décrites à la rubrique « Développements récents en matière de comptabilité au Canada » du rapport de gestion annuel de 2012 de la Société, disponible aux adresses www.sedar.com et www.cogeco.ca.

MODIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Il n'y a eu aucun changement important dans les méthodes et dans les estimations comptables de COGECO de même que dans les prises de position comptable futures depuis le 31 août 2012. Une description des méthodes et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2012, disponible aux adresses www.sedar.com et www.cogeco.ca.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non définies par les IFRS qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les IFRS et des mesures financières les plus comparables définies par les IFRS. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie liés aux opérations », les « flux de trésorerie nets » et le « bénéfice opérationnel avant amortissements ».

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS ET FLUX DE TRÉSORERIE NETS

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie liés aux opérations pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, excluant l'incidence de la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie, l'amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme, l'impôt sur le résultat versé, la charge d'impôt exigible, les charges financières versées et les charges financières. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une mesure non définie par les IFRS. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles constituent la mesure la plus comparable selon les IFRS. Le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**167 641**	109 546	**318 731**	245 571
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie	**5 443**	20 507	**80 194**	85 288
Amortissement des frais de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**3 520**	1 681	**7 237**	3 357
Impôt sur le résultat versé	**17 031**	10 634	**79 490**	67 711
Charge d'impôt exigible	**(27 563)**	(25 016)	**(76 227)**	(72 306)
Charges financières versées	**28 876**	18 076	**75 271**	49 587
Charges financières	**(36 487)**	(17 822)	**(84 032)**	(51 710)
Flux de trésorerie liés aux opérations	**158 461**	117 606	**400 664**	327 498

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux opérations	**158 461**	117 606	**400 664**	327 498
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(108 976)**	(84 161)	**(289 016)**	(243 161)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 516)**	(3 980)	**(13 650)**	(10 570)
Flux de trésorerie nets	**44 969**	29 465	**97 998**	73 767

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent le bénéfice opérationnel avant amortissements afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice opérationnel avant amortissements correspond essentiellement aux flux de trésorerie liés aux opérations excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière.

La mesure financière la plus comparable selon les IFRS est le bénéfice opérationnel. Le bénéfice opérationnel avant amortissements se calcule comme suit :

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice opérationnel	**113 609**	95 473	**299 350**	229 046
Amortissements	**104 805**	62 973	**256 860**	214 071
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**2 160**	—	**16 912**	108
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**220 574**	158 446	**573 122**	443 225

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres clos les		31 mai	28 février	29 février	30 novembre			31 août
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2013**	2012	**2013**	2012	**2012**	2011	2012	2011
	$	$	**$**	$	**$**	$	$	$
Produits	**504 434**	358 032	**458 501**	345 613	**366 608**	346 023	356 685	331 045
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**220 574**	158 446	**195 968**	144 518	**156 580**	140 261	163 617	152 434
Bénéfice opérationnel	**113 609**	95 473	**102 464**	58 931	**83 277**	74 642	95 943	101 304
Impôt sur le résultat	**22 006**	22 278	**15 416**	13 372	**19 168**	12 340	33 625	21 804
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**55 116**	55 373	**56 517**	29 449	**47 095**	44 524	44 900	63 870
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	—	**—**	52 047	**—**	3 399	—	6 219
Bénéfice de la période	**55 116**	55 373	**56 517**	81 496	**47 095**	47 923	44 900	70 089
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**18 902**	19 303	**16 899**	25 089	**18 487**	18 770	13 889	23 317
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**167 641**	109 546	**157 095**	126 455	**(6 005)**	9 570	203 193	217 792
Flux de trésorerie liés aux opérations	**158 461**	117 606	**140 413**	105 153	**101 790**	104 739	119 612	148 228
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**113 492**	88 141	**106 019**	87 186	**83 155**	78 404	124 638	122 441
Flux de trésorerie nets	**44 969**	29 465	**34 394**	17 967	**18 635**	26 335	(5 026)	25 787
Bénéfice par action[(1)]								
Des activités poursuivies et abandonnées								
De base	**1,13**	1,15	**1,01**	1,50	**1,11**	1,12	0,83	1,39
Dilué	**1,12**	1,15	**1,00**	1,49	**1,10**	1,11	0,83	1,39
Des activités poursuivies								
De base	**1,13**	1,15	**1,01**	0,50	**1,11**	1,06	0,83	1,27
Dilué	**1,12**	1,15	**1,00**	0,50	**1,10**	1,05	0,83	1,27
Des activités abandonnées								
De base	**—**	—	**—**	1,00	**—**	0,07	—	0,12
Dilué	**—**	—	**—**	0,99	**—**	0,06	—	0,12

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

SAISONNALITÉ

Les résultats opérationnels de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, exception faite de ce qui suit. La croissance de la clientèle du service de Télévision et du service d'IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada. En ce qui concerne l'exploitation américaine, la croissance de la clientèle du service de Télévision et du service d'IHV est aussi généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au départ des hivernants qui séjournent essentiellement dans la région de Miami et qui quittent pour la saison estivale.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 10 juillet 2013. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

/s/ Jan Peeters	/s/ Louis Audet
Jan Peeters Président du conseil	Louis Audet Président et chef de la direction

COGECO inc.
Montréal (Québec)
Le 10 juillet 2013



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013

COGECO INC.
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE RÉSULTAT
(non audité)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	**$**	$	**$**	$
Produits	**504 434**	358 032	**1 329 543**	1 049 668
Charges opérationnelles (note 4)	**283 860**	199 586	**756 421**	606 443
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition (note 2)	**2 160**	—	**16 912**	108
Amortissements (note 5)	**104 805**	62 973	**256 860**	214 071
Bénéfice opérationnel	**113 609**	95 473	**299 350**	229 046
Charges financières (note 6)	**36 487**	17 822	**84 032**	51 710
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**77 122**	77 651	**215 318**	177 336
Impôt sur le résultat (note 7)	**22 006**	22 278	**56 590**	47 990
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**55 116**	55 373	**158 728**	129 346
Bénéfice de la période des activités abandonnées (note 14)	**—**	—	**—**	55 446
Bénéfice de la période	**55 116**	55 373	**158 728**	184 792
Bénéfice de la période attribuable aux:				
Propriétaires de la Société	**18 902**	19 303	**54 288**	63 162
Participants sans contrôle	**36 214**	36 070	**104 440**	121 630
	55 116	55 373	**158 728**	184 792
Bénéfice par action (note 8)				
De base				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,13**	1,15	**3,25**	2,71
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	—	**—**	1,07
Bénéfice de la période	**1,13**	1,15	**3,25**	3,78
Dilué				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,12**	1,15	**3,22**	2,69
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	—	**—**	1,06
Bénéfice de la période	**1,12**	1,15	**3,22**	3,75

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice de la période	**55 116**	55 373	**158 728**	184 792
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)				
Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	**1 343**	9 566	**9 288**	11 446
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture reclassés à titre de charges financières	**(1 026)**	(8 246)	**(9 709)**	(10 165)
Charge d'impôt sur le résultat liée aux ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie	**(119)**	(518)	**(304)**	(663)
	198	802	**(725)**	618
Ajustements au titre de l'écart de change				
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**2 394**	—	**31 487**	(745)
Variation nette des ajustements latents à la conversion des dettes à long terme désignées comme éléments de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**(712)**	—	**(19 517)**	—
Reclassification au résultat du gain cumulé des écarts de change nets d'un investissement net dans des établissements à l'étranger	**—**	—	**—**	(19 817)
	1 682	—	**11 970**	(20 562)
Ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées				
Variation nette des ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	**5 461**	(3 357)	**7 392**	(7 411)
Économie (charge) d'impôt sur le résultat liée aux ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	**(1 469)**	903	**(1 988)**	1 993
	3 992	(2 454)	**5 404**	(5 418)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	**5 872**	(1 652)	**16 649**	(25 362)
Bénéfice global de la période	**60 988**	53 721	**175 377**	159 430
Bénéfice global de la période attribuable aux:				
Propriétaires de la Société	**22 758**	17 637	**62 017**	52 452
Participants sans contrôle	**38 230**	36 084	**113 360**	106 978
	60 988	53 721	**175 377**	159 430

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société					
(en milliers de dollars canadiens)	Capital social $	Réserve de rémunération fondée sur des actions $	Cumul des autres éléments du résultat global $	Bénéfices non distribués $	Capitaux propres attribuables aux participants sans contrôle $	Total des capitaux propres $
	(note 10)					
Solde au 31 août 2011	119 318	3 912	7 290	212 005	701 155	1 043 680
Bénéfice de la période	—	—	—	63 162	121 630	184 792
Autres éléments de la perte globale de la période	—	—	(6 412)	(4 298)	(14 652)	(25 362)
Bénéfice global de la période	—	—	(6 412)	58 864	106 978	159 430
Rémunération fondée sur des actions	—	1 445	—	—	1 138	2 583
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participants sans contrôle	—	(121)	—	—	1 416	1 295
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	—	—	—	(995)	—	(995)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	—	—	—	(8 040)	(24 723)	(32 763)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participants sans contrôle	—	—	—	109	(109)	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	(1 740)	—	—	—	—	(1 740)
Disposition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	33	—	—	17	—	50
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	325	(442)	—	117	—	—
Acquisition par une filiale des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	—	—	—	—	(3 049)	(3 049)
Disposition par une filiale à des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	—	—	—	55	638	693
Participation sans contrôle acquise suite à un regroupement d'entreprise (note 2)	—	—	—	—	462	462
Total des apports et distributions aux actionnaires	(1 382)	882	—	(8 737)	(24 227)	(33 464)
Solde au 31 mai 2012	117 936	4 794	878	262 132	783 906	1 169 646
Solde au 31 août 2012	**117 936**	**5 338**	**1 036**	**273 489**	**806 606**	**1 204 405**
Bénéfice de la période	**—**	**—**	**—**	**54 288**	**104 440**	**158 728**
Autres éléments du bénéfice global de la période	**—**	**—**	**3 613**	**4 116**	**8 920**	**16 649**
Bénéfice global de la période	**—**	**—**	**3 613**	**58 404**	**113 360**	**175 377**
Rémunération fondée sur des actions	**—**	**1 757**	**—**	**—**	**1 596**	**3 353**
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participants sans contrôle	**—**	**(81)**	**—**	**—**	**798**	**717**
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**—**	**—**	**—**	**(1 050)**	**—**	**(1 050)**
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**—**	**—**	**—**	**(8 484)**	**(25 703)**	**(34 187)**
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participants sans contrôle	**—**	**—**	**—**	**(36)**	**36**	**—**
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**(1 201)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(1 201)**
Distributions aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**1 034**	**(1 041)**	**—**	**7**	**—**	**—**
Acquisition par une filiale à des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	**—**	**—**	**—**	**(4 076)**	**(4 076)**
Distribution par une filiale des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	**(457)**	**—**	**3**	**454**	**—**
Participation sans contrôle acquise suite à un regroupement d'entreprise (note 2)	**—**	**—**	**—**	**—**	**16 962**	**16 962**
Acquisition de participations sans contrôle (note 2)	**—**	**—**	**—**	**—**	**(17 424)**	**(17 424)**
Total des apports et distributions aux actionnaires	**(167)**	**178**	**—**	**(9 560)**	**(27 357)**	**(36 906)**
Solde au 31 mai 2013	**117 769**	**5 516**	**4 649**	**322 333**	**892 609**	**1 342 876**

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	**31 mai 2013** **$**	31 août 2012 $
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	**39 643**	215 523
Créances clients et autres débiteurs (note 13 a))	**127 894**	98 627
Impôt sur le résultat à recevoir	**15 388**	13 614
Charges payées d'avance et autres	**17 773**	12 920
	200 698	340 684
Actifs non courants		
Autres actifs	**14 460**	7 133
Immobilisations corporelles	**1 772 871**	1 343 904
Immobilisations incorporelles	**2 057 398**	1 133 816
Goodwill	**1 310 459**	249 198
Actifs d'impôt différé	**80 106**	29 184
	5 435 992	3 103 919
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs courants		
Endettement bancaire	**—**	741
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**225 110**	248 822
Provisions	**10 363**	10 567
Passifs d'impôt sur le résultat	**40 389**	41 908
Produits différés et perçus d'avance	**57 636**	42 920
Soldes à payer relativement à des regroupements d'entreprises, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juin 2013 (février et juin 2013 au 31 août 2012)	**2 000**	13 400
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	**11 945**	855
	347 443	359 213
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 9)	**3 082 978**	1 144 814
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juillet 2014	**875**	—
Instruments financiers dérivés	**2 380**	11 668
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**20 635**	17 891
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel futurs	**17 866**	32 975
Passifs d'impôt différé	**620 939**	332 953
	4 093 116	1 899 514
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		
Capital social (note 10)	**117 769**	117 936
Réserve de rémunération fondée sur des actions	**5 516**	5 338
Cumul des autres éléments du résultat global	**4 649**	1 036
Bénéfices non distribués	**322 333**	273 489
	450 267	397 799
Participation sans contrôle	**892 609**	806 606
	1 342 876	1 204 405
	5 435 992	3 103 919

COGECO INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**55 116**	55 373	**158 728**	129 346
Ajustements au titre des éléments suivants :				
Amortissements (note 5)	**104 805**	62 973	**256 860**	214 071
Impôt sur le résultat (note 7)	**22 006**	22 278	**56 590**	47 990
Charges financières (note 6)	**36 487**	17 822	**84 032**	51 710
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	**1 693**	1 124	**4 149**	2 839
Perte à la cession et radiation d'immobilisations corporelles	**13**	177	**1 837**	907
Contributions au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite de la charge	**(1 129)**	(984)	**(8 272)**	1 294
Autres	**—**	—	**(238)**	—
	218 991	158 763	**553 686**	448 157
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie (note 11 a))	**(5 443)**	(20 507)	**(80 194)**	(85 288)
Impôt sur le résultat versé	**(17 031)**	(10 634)	**(79 490)**	(67 711)
Charges financières versées	**(28 876)**	(18 076)	**(75 271)**	(49 587)
	167 641	109 546	**318 731**	245 571
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(108 976)**	(84 161)	**(289 016)**	(243 161)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 516)**	(3 980)	**(13 650)**	(10 570)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (note 2)	**(22 377)**	(337)	**(2 006 129)**	(36 072)
Cession d'une filiale, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disposés	**—**	—	**—**	4 509
Autres	**57**	935	**305**	1 082
	(135 812)	(87 543)	**(2 308 490)**	(284 212)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	**(3 993)**	6 641	**(741)**	6 641
Augmentation nette (remboursement net) au titre des facilités renouvelables	**(305 691)**	(3 975)	**547 488**	(107 678)
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des frais de transaction	**694 651**	—	**1 728 617**	232 715
Remboursement de dette à long terme	**(406 956)**	(531)	**(408 640)**	(1 747)
Augmentation des frais de transaction différés	**(1 960)**	(41)	**(4 317)**	(1 497)
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise	**—**	—	**(10 525)**	—
Remboursement de billet promissoire à payer	**—**	—	**—**	(5 000)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 10)	**—**	—	**(1 201)**	(1 740)
Disposition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	—	**—**	50
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(350)**	(332)	**(1 050)**	(995)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(2 807)**	(2 678)	**(8 484)**	(8 040)
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participants sans contrôle	**130**	—	**717**	1 295
Acquisition par une filiale des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	—	**(4 076)**	(3 049)
Disposition par une filiale à des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	693	**—**	693
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote payés par une filiale aux participants sans contrôle	**(8 564)**	(8 241)	**(25 703)**	(24 723)
	(35 540)	(8 464)	**1 812 085**	86 925
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**1 089**	—	**1 794**	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	**(2 622)**	13 539	**(175 880)**	48 284
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées (note 14)	**—**	—	**—**	49 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	**42 265**	139 558	**215 523**	55 216
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**39 643**	153 097	**39 643**	153 097

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
31 mai 2013
(non audité)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

NATURE DES ACTIVITÉS

COGECO inc. (la « Société » ou la « Société mère ») est une société ouverte canadienne inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). La Société offre des services de Télévision par câble, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Téléphonie, de technologie de l'information et d'infrastructure gérés et d'autres services de télécommunications fournis à ses clients résidentiels et commerciaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique («États-Unis»), au Royaume-Uni et en France par l'intermédiaire de Cogeco Câble inc., exerce des activités de radiodiffusion par l'intermédiaire de Cogeco Diffusion Acquisitions inc. («Cogeco Diffusion») et opère une entreprise spécialisée dans le domaine de l'affichage publicitaire dans les transports collectifs à travers Métromédia CMR Plus inc. («Métromédia»).

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

1. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire,* et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels. Certains renseignements et informations à fournir par voie de note qui figurent dans des états financiers annuels n'ont pas été présentés ou sont résumés lorsqu'ils ne sont pas considérés comme essentiels à la compréhension de l'information financière intermédiaire de la Société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice 2012.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que la Société a adopté dans ses états financiers annuels consolidés de l'exercice 2012. Les méthodes comptables ont été appliquées systématiquement à travers toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés et les régimes de rémunération fondée sur des actions réglés en trésorerie, qui ont été comptabilisés à leur juste valeur et les passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel futurs, qui ont été comptabilisés à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de COGECO inc.

Les résultats opérationnels pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la nature saisonnière de ses activités soit un facteur significatif sur le plan des résultats trimestriels, hormis le fait que la croissance de la clientèle du service de Télévision par câble et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision, du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire au Canada, et aux États-Unis, par le fait que les résidents saisonniers quittent la région de Miami pendant la saison estivale.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de COGECO inc. lors de la réunion tenue le 10 juillet 2013.

2. Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises 2013

Le 30 novembre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc.,a conclu l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Atlantic Broadband (« ABB »), un câblodistributeur indépendant fondée en 2003 et qui compte près de 485 000 unités de service primaire et offrant des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. Cette acquisition est un intéressant point d'entrée sur le marché américain, offrant une augmentation significative des unités de service primaire à fort potentiel de croissance, un excellent réseau d'infrastructure de qualité ainsi que la possibilité pour les dirigeants de la Société de faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience opérationnelle. La transaction, qui est évaluée à 1,36 milliard $ US, a été financée au moyen d'une combinaison d'espèces, d'un prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant de la Société d'un montant approximatif de 588 millions $ US et d'emprunts totalisant 660 millions $ US aux termes d'un nouveau financement garanti sans recours (voir note 9 d)). ABB, 12e câblodistributeur en importance aux États-Unis, exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, au sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud.

Le 31 janvier 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu l'acquisition d'approximativement 96,57 % des actions émises et en circulation, de Peer 1 Network Enterprises, Inc. ("PEER 1"). La transaction d'une valeur d'environ 649 millions $ a été financé au moyen de nouveaux crédits renouvelables garantis d'un montant d'environ 250 millions $ ainsi que de nouvelles facilités de crédits à terme garanties d'un montant d'environ 400 millions $ ayant tous les deux une échéance de quatre ans (voir note 9 a)). PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelques 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, Cogeco Câble desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données informatiques et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver.

Le 6 mars, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a finalisé les ajustements du fonds de roulement relatifs à l'acquisition d'ABB, lesquels ont donné lieu à une hausse de 3,4 millions $ de l'impôt sur le résultat à recevoir et de 0,6 million $ du goodwill, ainsi qu'à une diminution de 1,5 million $ des dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge et de 0,1 million $ des passifs d'impôt sur le résultat pris en charge.

Le 3 avril 2013, Cogeco Câble inc., a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* («Colombie-Britannique»). L'acquisition de la participation sans contrôle n'a entraîné aucune modification à la répartition préliminaire du prix d'achat.

De plus, Métromédia a également complété l'acquisition de la participation sans contrôle de 27,5 % dans l'une de ses filiales pour une contrepartie en trésorerie d'environ 0,5 million $.

La répartition préliminaire du prix d'achat de ces acquisitions, sujette à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, ainsi que l'acquisition de la participation sans contrôle de Métromédia se détaillent comme suit :

	Métromédia	PEER 1	ABB	TOTAL
	$	$	$	$
Contrepartie				
Versée				
Achat d'actions	**462**	**494 796**	**337 779**	**833 037**
Ajustements du fonds de roulement	**—**	**—**	**5 415**	**5 415**
Remboursement des dettes garanties et règlement des options en circulation	**—**	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	462	**665 668**	**1 365 048**	**2 031 178**
Actifs net acquis				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**—**	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à des restrictions	**—**	**8 729**	**—**	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	**—**	**12 772**	**9 569**	**22 341**
Charges payées d'avance et autres	**—**	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôt sur le résultat à recevoir	**—**	**672**	**3 418**	**4 090**
Autres actifs	**—**	**3 328**	**—**	**3 328**
Immobilisations corporelles	**—**	**150 206**	**205 353**	**355 559**
Immobilisations incorporelles	**—**	**139 703**	**763 084**	**902 787**
Goodwill	**—**	**421 986**	**603 254**	**1 025 240**
Actifs d'impôt différé	**—**	**8 355**	**33 835**	**42 190**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	**—**	**(26 330)**	**(26 134)**	**(52 464)**
Provisions	**—**	**—**	**(721)**	**(721)**
Passifs d'impôt sur le résultat pris en charge	**—**	**(4 716)**	**(53)**	**(4 769)**
Produits différés et perçus d'avance pris en charge	**—**	**(3 315)**	**(5 254)**	**(8 569)**
Dette à long terme prise en charge	**—**	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôt différé	**—**	**(58 682)**	**(228 153)**	**(286 835)**
Participation sans contrôle	**462**	**—**	**—**	**462**
	462	**665 668**	**1 365 048**	**2 031 178**

ABB

Le montant de goodwill, dont la totalité n'est pas prévu être déductible aux fins de l'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du bénéfice opérationnel avant amortissements, aux développements futurs de marché reliés à l'entrée de la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., sur le marché des États-Unis, des avantages attendus de la structure fiscale corporative et de l'utilisation future des pertes fiscales reportées et à la force de la main-d'oeuvre d'ABB.

En lien avec cette acquisition, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a engagé des frais d'acquisition de 11,1 millions $ dont 9,4 millions $ ont été constatés dans les “Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition” aux comptes consolidés intermédiaires de résultat de la Société de l'exercice courant.

PEER 1

Le montant de goodwill, dont la totalité n'est pas prévu être déductible au fins de l'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du bénéfice opérationnel avant amortissements, dans le secteur de services aux entreprises, aux développements futurs de la gamme des services à travers les marchés canadiens, américains et européens, aux avantages attendus de la structure fiscale corporative et à la force de la main-d'oeuvre de PEER 1.

En lien avec cette acquisition, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a engagé des frais d'acquisition de 7,4 millions $ qui ont été reconnus dans les “Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition” aux comptes consolidés intermédiaires de résultat de la Société de l'exercice courant.

Impact des acquisitions sur les résultats de COGECO inc.

Les produits et le bénéfice de la période pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013 comprennent des produits de 90,4 millions $ et 176,2 millions $ et un bénéfice de la période de 13,3 millions $ et 20,1 millions $ attribuable aux activités additionnelles générées par ABB et des produits de 44,2 millions $ et 58,5 millions $ et une perte de la période de 9,6 millions $ et 15,5 millions $, respectivement, attribuable aux activités additionnelles générées par PEER 1.

Si les regroupements d'entreprises avaient été effectifs au 1er septembre 2012, les produits consolidés de la Société auraient été de 1,5 milliard $ et le bénéfice de la période aurait été de 158,1 millions $. La direction estime que ces données «pro-forma» représentent une valeur approximative de la performance du groupe combiné et fournissent un point de référence pour la comparaison des périodes futures. Afin de déterminer ces montants, la direction a supposé que les ajustements de juste valeur, déterminée provisoirement, qui ont été établis aux dates d'acquisition auraient été les mêmes, dans tous leurs aspects significatifs, si l'acquisition avait eu lieu le 1er septembre 2012.

Regroupement d'entreprise 2012

Au cours du deuxième trimestre, la Société a complété la répartition du prix d'achat de Métromédia, acquise le 26 décembre 2011. Ainsi, la répartition finale du prix d'achat se détaille comme suit :

	Préliminaire $	**Final** **$**
Contrepartie		
Payée		
Achat d'actions	36 860	**36 860**
Remboursement d'une dette garantie	2 140	**2 140**
	39 000	**39 000**
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juin 2013	2 000	**2 000**
	41 000	**41 000**
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 265	**3 265**
Créances clients et autres débiteurs	7 242	**7 364**
Charges payées d'avance	57	**57**
Impôt sur le résultat à recevoir	234	**132**
Immobilisations corporelles	4 764	**4 645**
Immobilisations incorporelles	14 747	**14 747**
Goodwill	20 171	**20 540**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(4 615)	**(4 786)**
Impôt sur le résultat à payer	(142)	**—**
Produits différés et perçus d'avance et autres pris en charge	(374)	**(615)**
Passifs d'impôt différé	(3 887)	**(3 887)**
Participation sans contrôle	(462)	**(462)**
	41 000	**41 000**

3. Secteurs opérationnels

Les bénéfices de la Société pour l'exercice sont présentés en deux secteurs opérationnels : les activités liées au service de câblodistribution et les activités du secteur autres.

Le secteur des activités liées au service de câblodistribution fournit, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services de Télévision analogique et numérique et de services IHV et de Téléphonie. Ce secteur fournit également aux petites et moyennes entreprises des solutions d'affaires, ce qui comprend des services de réseautage de données, d'Ethernet, d'hébergement Web, d'accès IHV et de voix sur IP. Le secteur offre aussi des services de technologie de l'information gérés et des services de connectivité aux moyennes et grandes entreprises et à la clientèle du secteur public. Ce secteur fournit également des services de connectivité Ethernet à large bande de haute performance aux entreprises de télécommunications. Les offres de services du secteur comprennent la fourniture d'espace et la puissance nécessaire dans ses centres de données à haute sécurité, une gamme de services de technologie de l'information gérés et de services liés à l'infrastructure ainsi que des services de connectivité fournis par l'entremise de ses réseaux optiques détenus en propriété exclusive.

Le secteur autres inclut les activités de la radiodiffusion, de la représentation spécialisée dans le domaine de l'affichage publicitaire dans les transports collectifs et du siège social, et les éliminations intersociétés.

Les activités liées aux secteurs des services de câblodistribution sont exercées au Canada, aux États-Unis et en Europe principalement au Royaume-Uni, et les activités du secteur autres sont exercées au Canada.

La Société évalue le rendement de chaque secteur selon le bénéfice par secteur. Les transactions entre les secteurs sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

Les principaux renseignements financiers par secteur opérationnel sont les suivants :

	Câblodistribution		**Autres**		**Trois mois clos les Consolidé**	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$	**$**	$
Produits[1]	**464 497**	319 771	**39 937**	38 261	**504 434**	358 032
Charges opérationnelles	**249 365**	167 110	**34 495**	32 476	**283 860**	199 586
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**2 101**	—	**59**	—	**2 160**	—
Amortissements	**103 383**	61 680	**1 422**	1 293	**104 805**	62 973
Bénéfice opérationnel	**109 648**	90 981	**3 961**	4 492	**113 609**	95 473
Charges financières	**35 032**	16 373	**1 455**	1 449	**36 487**	17 822
Impôt sur le résultat	**21 358**	21 449	**648**	829	**22 006**	22 278
Bénéfice de la période	**53 258**	53 159	**1 858**	2 214	**55 116**	55 373
Acquisition d'immobilisations corporelles	**108 325**	83 479	**651**	682	**108 976**	84 161
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**4 516**	3 980	**—**	—	**4 516**	3 980

(1) Les produits par marché géographique comprennent 381 388 $ au Canada, 115 931 $ aux États-Unis et 7 115 $ en Europe.

	Câblodistribution		Autres		Neuf mois clos les Consolidé	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$	**$**	$
Produits[1]	**1 222 080**	952 930	**107 463**	96 738	**1 329 543**	1 049 668
Charges opérationnelles	**654 477**	515 218	**101 944**	91 225	**756 421**	606 443
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**9 569**	9 485	**(9 569)**	(9 485)	**—**	—
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**16 865**	—	**47**	108	**16 912**	108
Amortissements	**252 640**	210 756	**4 220**	3 315	**256 860**	214 071
Bénéfice opérationnel	**288 529**	217 471	**10 821**	11 575	**299 350**	229 046
Charges financières	**79 726**	47 990	**4 306**	3 720	**84 032**	51 710
Impôt sur le résultat	**54 927**	45 669	**1 663**	2 321	**56 590**	47 990
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**153 876**	123 812	**4 852**	5 534	**158 728**	129 346
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	55 446	**—**	—	**—**	55 446
Bénéfice de la période	**153 876**	179 258	**4 852**	5 534	**158 728**	184 792
Total de l'actif[2]	**5 233 590**	2 908 079	**202 402**	195 840	**5 435 992**	3 103 919
Immobilisations corporelles[2]	**1 751 785**	1 322 093	**21 086**	21 811	**1 772 871**	1 343 904
Immobilisations incorporelles[2]	**1 964 499**	1 039 982	**92 899**	93 834	**2 057 398**	1 133 816
Goodwill[2]	**1 271 334**	210 442	**39 125**	38 756	**1 310 459**	249 198
Acquisition d'immobilisations corporelles	**286 457**	240 406	**2 559**	2 755	**289 016**	243 161
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**13 650**	10 570	**—**	—	**13 650**	10 570

(1) Les produits par marché géographique comprennent 1 110 256 $ au Canada, 209 851 $ aux États-Unis et 9 436 $ en Europe.

(2) Aux 31 mai 2013 et 31 août 2012.

Le tableau suivant présente certaines données géographiques au 31 mai 2013:

	Canada	**États-Unis**	**Europe**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Immobilisations corporelles	**1 433 425**	**292 962**	**46 484**	**1 772 871**
Immobilisations incorporelles	**1 181 795**	**863 570**	**12 033**	**2 057 398**
Goodwill	**358 370**	**892 907**	**59 182**	**1 310 459**

4. Charges opérationnelles

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	**96 811**	68 115	**256 093**	207 896
Coûts de prestations de service[1]	**141 135**	98 031	**373 739**	291 776
Coûts liés aux clients[2]	**20 713**	14 456	**54 764**	47 606
Autres achats externes[3]	**25 201**	18 984	**71 825**	59 165
	283 860	199 586	**756 421**	606 443

(1) Comprend le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres transporteurs, les dépenses liées aux centres de données informatiques, les frais de franchise et les coûts de réseau.
(2) Comprend les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les créances irrécouvrables et les frais de recouvrement.
(3) Comprend les frais relatifs aux immeubles à bureau, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et d'autres frais d'administration.

5. Amortissements

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Immobilisations corporelles	**91 496**	57 561	**227 805**	198 371
Immobilisations incorporelles	**13 309**	5 412	**29 055**	15 700
	104 805	62 973	**256 860**	214 071

6. Charges financières

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme	**36 993**	17 150	**83 216**	47 782
Pertes nettes de change	**186**	81	**924**	1 091
Amortissement des frais de transaction différés	**(141)**	449	**1 038**	1 373
Coûts d'emprunt capitalisés	**(995)**	(492)	**(2 792)**	(1 225)
Autres	**444**	634	**1 646**	2 689
	36 487	17 822	**84 032**	51 710

7. Impôt sur le résultat

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Exigible	**27 563**	25 016	**76 227**	72 306
Différé	**(5 557)**	(2 738)	**(19 637)**	(24 316)
	22 006	22 278	**56 590**	47 990

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôt sur le résultat selon les taux d'impôt sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôt sur le résultat consolidée :

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**77 122**	77 651	**215 318**	177 336
Taux d'impôt sur le résultat combiné	**25,47%**	27,03%	**26,60%**	27,03%
Charge d'impôt sur le résultat au taux d'imposition combiné	**19 645**	20 989	**57 275**	47 934
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'imposition inférieurs ou supérieurs	**3 191**	422	**2 798**	780
Diminution de l'impôt sur le résultat par suite des modifications à la législation fiscale sur le bénéfice des sociétés de personnes	**—**	—	**—**	(3 450)
Impôt sur le résultat découlant des dépenses non déductibles	**819**	178	**5 241**	619
Incidences fiscales provenant des investissements dans des établissements à l'étranger	**(3 501)**	—	**(6 908)**	—
Variation de la provision pour évaluation	**(76)**	—	**(3 198)**	—
Autres	**1 928**	689	**1 382**	2 107
Charge d'impôt sur le résultat selon le taux d'imposition effectif	**22 006**	22 278	**56 590**	47 990

8. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et dilué :

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Bénéfice de la période des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	**18 902**	19 303	**54 288**	45 337
Bénéfice de la période des activités abandonnées attribuable aux propriétaires de la Société	**—**	—	**—**	17 825
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**18 902**	19 303	**54 288**	63 162
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 725 074**	16 719 727	**16 725 745**	16 725 519
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	**107 124**	112 471	**107 810**	109 097
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 832 198**	16 832 198	**16 833 555**	16 834 616
Bénéfice par action				
De base				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,13**	1,15	**3,25**	2,71
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	—	**—**	1,07
Bénéfice de la période	**1,13**	1,15	**3,25**	3,78
Dilué				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,12**	1,15	**3,22**	2,69
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	—	**—**	1,06
Bénéfice de la période	**1,12**	1,15	**3,22**	3,75

9. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	31 mai 2013	31 août 2012
		%	$	$
Société mère				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunts renouvelables	février 2017 (1)	3,22 (2)	**75 870**	73 848
Billets non garantis	novembre 2021	6,50	**34 698**	34 671
Contrat de location-financement	janvier 2017	3,23	**99**	118
Filiales				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable - 420 millions $ US	novembre 2017 (3)	2,03 (2)	**435 456**	—
Facilités de crédit garanties a)				
Facilité de crédit renouvelable				—
Emprunt renouvelable – 65 millions £	janvier 2017	2,49 (2)	**102 388**	—
Emprunt renouvelable – 21,7 millions $ US	janvier 2017	2,19 (2)	**22 499**	—
Facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni – 4,1 millions £	janvier 2017	3,00 (2)	**6 458**	—
Billets garantis de premier rang				—
Série A – 190 millions $ US	octobre 2015	7,00 (4)	**196 191**	186 244
Série B	octobre 2018	7,60	**54 659**	54 619
Débentures garanties de premier rang série 1	juin 2014	5,95	**299 234**	298 694
Débentures garanties de premier rang série 2	novembre 2020	5,15	**198 649**	198 539
Débentures garanties de premier rang série 3	février 2022	4,93	**198 389**	198 249
Débentures garanties de premier rang série 4 b)	mai 2023	4,18	**297 083**	—
Débenture non garantie de premier rang	mars 2018	5,94	**99 821**	99 850
Billets non garantis de premier rang – 400 millions $ US c)	mai 2020	4,88	**407 026**	—
Facilités de crédit de premier rang d)				
Facilité d'emprunt à terme A - 190 millions $ US	novembre 2017	2,57	**191 788**	—
Facilité d'emprunt à terme B - 417,9 millions $ US	novembre 2019	3,25	**417 748**	—
Facilité de crédit renouvelable - 52,5 millions $ US	novembre 2017	2,67	**54 432**	—
Contrats de location-financement	mars 2013 à janvier 2015	3,94 (5)	**2 435**	837
			3 094 923	1 145 669
Moins : tranche à court terme			**11 945**	855
			3 082 978	1 144 814

(1) Le 30 novembre 2012, la Société a amendé son crédit à terme renouvelable. En vertu des conditions de l'amendement, l'échéance a été prolongée d'un an et en conséquence, le crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 1er février 2017.

(2) Taux d'intérêt sur la dette au 31 mai 2013, incluant la marge applicable.

(3) Le 26 octobre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a amendé son crédit à terme renouvelable. En vertu des conditions de l'amendement, l'échéance a été prolongée d'un an et en conséquence, le crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 22 novembre 2017.

(4) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt effectif de 7,24 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains.

(5) Moyenne pondérée des taux d'intérêts sur les contrats de location-financement.

a) Aux fins de l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013, la Société a conclu des facilités de crédit garanties auprès d'un consortium de prêteurs totalisant environ 650 millions $, en quatre tranches, pour un produit net de 640,3 millions $, déduction faite des coûts de transaction de 2,8 millions $. La première tranche, une facilité de crédit à terme canadienne, s'élève à 175 millions $; la deuxième tranche, une facilité de crédit à terme américaine, s'élève à 225 millions $ US; la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, s'élève à 240 millions $ et la quatrième tranche, une facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni, s'élève à 7 millions £. La facilité de crédit renouvelable est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en livres sterling et en euros et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR en dollars américains, en livres sterling et en euros, le taux préférentiel ou le taux de base américain et en livres sterling, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling ou le taux LIBOR en livres sterling. Les facilités de crédit garanties viendront à échéance le 27 janvier 2017. Les facilités de crédit garanties sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Câble inc. et de la plupart de ses filiales, à l'exception d'ABB et ses filiales et de certaines filiales non significatives (les «filiales non restreintes»). De plus, elles prévoient certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et

aux activités de Cogeco Câble inc. mais ne couvrent pas les filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement.

Le 23 avril 2013,la filiale de la Société, Cogeco Câble inc. , a remboursé la facilité de crédit à terme canadienne d'un montant de 175 millions $ et la facilité de crédit à terme américaine d'un montant de 225 millions $ US.

b) Le 27 mai 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 300 millions $ de débentures garanties de premier rang série 4 (les « débentures ») pour un produit net de 297,1 millions $, déduction faite des coûts de transactions de 2,9 millions $. Ces débentures viennent à échéance le 26 mai 2023 et portent intérêt au taux annuel de 4,175 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces débentures prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Câble et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les endettements autorisés, les cessions et le maintien de certains ratios financiers.

c) Le 23 avril 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a procédé à un placement privé de billets de premier rang non garanti (les « billets de 2020 ») d'un montant total en capital de 410,4 millions $ (400 millions $ US) pour un produit net de 402,6 millions $ (392,4 millions $ US), déduction faite des coûts de transaction de 7,8 millions $ (7,6 millions $ US). Ces billets de 2020 viennent à échéance le 1er mai 2020 et portent intérêt au taux annuel de 4,875 % payable semestriellement. Ces billets de 2020 sont solidairement garantis sous forme de dette de premier rang par ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces billets de 2020 prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Câble et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les investissements et les distributions.

d) Dans le cadre de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang auprès d'un consortium bancaire et d'autres prêteurs institutionnels totalisant 710 millions $ US, en trois tranches pour un produit net de 641,5 millions $ US déduction faite des frais de transactions de 18,5 millions $ US. La première tranche, une facilité d'emprunt à terme A totalisant 240 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017, la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B totalisant 420 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable de 50 millions $ US, comprenant une marge de crédit d'exploitation de 15 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR de 1,00 %. À compter du 31 décembre 2013, la facilité d'emprunt à terme A sera assujetti à un amortissement trimestriel de 3 millions $ pour la première année, de 6 millions $ pour la deuxième année et de 7,2 millions $ pour les troisième et quatrième années. À compter du 31 décembre 2012, la facilité d'emprunt à terme B est assujetti à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'échéancier d'amortissement fixe et à compter du premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités de crédit à terme devront être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur, défini comme suit :

(i) 50% si le ratio consolidé des facilités de crédit de premier rang est égal ou plus grand que 4.00 sur 1.00;
(ii) 25% si le ratio consolidé des facilités de crédit est plus grand ou égal à 3.00 sur 1.00 mais moindre que 4.00 sur 1.00; et
(iii) 0% si le ratio consolidé des facilités de crédit est moins de 3.00 sur 1.00.

Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre Cogeco Câble et ses filiales canadiennes et les filiales de PEER 1 et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'ABB et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'ABB et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements et l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

Le 28 mai 2013, les facilités de crédit de premier rang ont été amendées. Conformément aux modifications, un montant de 50 millions $ US de la facilité d'emprunt à terme A a été converti en une facilité de crédit renouvelable, ce qui a donné lieu à des montants empruntés sous ces deux tranches de 190 millions $ US et de 100 millions $ US, alors que la facilité d'emprunt à terme B est demeurée inchangée. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR. La marge applicable a été réduite de 0,625 % pour la facilité de crédit renouvelable et pour la facilité d'emprunt à terme A, et de 1,00 % pour la facilité d'emprunt à terme B. De plus, le taux plancher LIBOR pour la facilité d'emprunt à terme B a été réduit, passant de 1,00 % à 0,75 %. Toutes les autres modalités sont demeurées les mêmes. Conformément à ces modifications, des frais de transactions de 6,2 millions $ US ont été engagés.

10. Capital social

Autorisé

Nombre illimité :

Actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou par les statuts de la Société.

*Actions à droits de vote multiples, 2*0 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis et payé

	31 mai 2013	31 août 2012
	$	$
1 842 860 actions à droits de vote multiples	**12**	12
14 989 338 actions subalternes à droit de vote	**121 976**	121 976
	121 988	121 988
107 124 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (112 471 au 31 août 2012)	**(4 219)**	(4 052)
	117 769	117 936

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2013, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2012	**112 471**	**4 052**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**35 630**	**1 201**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(40 977)**	**(1 034)**
Solde au 31 mai 2013	**107 124**	**4 219**

Dividendes

Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013, des dividendes trimestriels de 0,19 $ l'action, pour un total de 0,57 $ l'action ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 9,5 millions $, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,18 $ l'action, pour un total de 0,54 $ l'action, ou 9 millions $ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2012.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société et sa filiale, Cogeco Câble inc., offrent à certains dirigeants des régimes d'options sur actions qui sont décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des périodes de neuf mois closes les 31 mai 2013 et 31 mai 2012, aucune option d'achat d'action n'a été attribuée aux employés par la Société. Sous le régime d'options sur actions de la Société, aucune option n'était en circulation au 31 mai 2013 et au 31 août 2012. Cependant, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a attribué 207 142 options sur actions (91 961 en 2012) à un prix d'exercice de 38,08 $ à 45,60 $ (48,02 $ à 48,15 $ en 2012), dont 71 233 options sur actions (47 729 en 2012) ont été attribuées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranches égales sur une période de cinq ans débutant l'année suivant le jour de la date de l'attribution des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013, la Société a facturé un montant de 99 000 $ et 275 000 $ (83 000 $ et 232 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux options de la Société attribuées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de rémunération de 200 000 $ et 549 000 $ (168 000 $ et 483 000 $ en 2012) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2013 était de 7,77 $ (11,30 $ en 2012) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination de la charge de rémunération fondée sur des actions au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2013	2012
	%	%
Taux de dividende attendu	**2,60**	1,66
Volatilité attendue	**26,59**	26,85
Taux d'intérêt sans risque	**1,49**	1,74
Durée prévue (en années)	**6,2**	6,1

En vertu du régime d'options sur actions de Cogeco Câble inc., les options suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 31 mai 2013:

	Options	**Prix d'exercice moyen pondéré**
		$
En circulation au 31 août 2012	**609 686**	**34,80**
Attribuées	**207 142**	**39,19**
Exercées[(1)]	**(32 447)**	**22,09**
Annulées	**(20 420)**	**42,18**
En circulation au 31 mai 2013	**763 961**	**36,33**
Pouvant être exercées au 31 mai 2013	**436 344**	**33,19**

(1) Pour les options sur actions exercées pendant la période, le prix moyen pondéré de l'action était de 42,03 $.

La Société et sa filiale, Cogeco Câble inc., offrent également des régimes d'unités d'actions incitatives à l'intention de leurs hauts dirigeants et de certains employés désignés, qui sont décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2013, 35 630 (35 542 en 2012) et 103 947 (60 479 en 2012) unités d'actions incitatives ont été attribuées par la Société et sa filiale, respectivement. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives attribuées en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans moins un jour. Deux fiducies ont été créées pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société et sa filiale ont chargé les fiduciaires d'acheter 35 630 (35 542 en 2012) et 101 047 (61 815 en 2012) actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en trésorerie totalisant 1 201 000 $ (1 740 000 $ en 2012) et 4 076 000 $ (3 049 000 $ en 2012) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social ou de la participation sans contrôle à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 978 000 $ et 2 804 000 $ (848 000 $ et 2 100 000 $ en 2012) a été comptabilisée au cours des périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013 relativement à ces régimes. Au cours des périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013, la Société a facturé un montant de 117 000 $ et 336 000 $ (105 000 $ et 285 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives de la Société attribuées aux employés de COGECO inc.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de la Société, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 31 mai 2013:

En circulation au 31 août 2012	**112 471**
Attribuées	**35 630**
Distribuées	**(40 977)**
En circulation au 31 mai 2013	**107 124**

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de Cogeco Câble inc., les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 31 mai 2013 :

En circulation au 31 août 2012	**149 802**
Attribuées	**103 947**
Distribuées	**(44 141)**
Annulées	**(8 400)**
En circulation au 31 mai 2013	**201 208**

La Société et sa filiale, Cogeco Câble inc., offrent également aux membres des conseils d'administration des régimes d'unités d'actions différées qui sont décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2013, la Société et sa filiale ont émises respectivement 8 139 et 5 573 d'unités d'actions différées (6 435 et 4 446 en 2012) aux participants en rapport avec les régimes d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 275 000 $ et 556 000 $ (108 000 $ et 256 000 $ en 2012) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2013 pour l'augmentation du passif, relativement à ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions différées de la Socitété, les unités d'actions différées suivantes ont été émises et étaient en circulation au 31 mai 2013:

En circulation au 31 août 2012	**29 312**
Émises	**8 139**
Rachetées	**(7 174)**
Équivalents de dividendes	**455**
En circulation au 31 mai 2013	**30 732**

En vertu du régime d'unités d'actions différées de Cogeco Câble inc., les unités d'actions différées suivantes ont été émises et étaient en circulation au 31 mai 2013:

En circulation au 31 août 2012	**20 491**
Émises	**5 573**
Rachetées	**(2 868)**
Équivalents de dividendes	**424**
En circulation au 31 mai 2013	**23 620**

11. Tableaux des flux de trésorerie

a) Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Créances clients et autres débiteurs	**(3 835)**	(2 150)	**(6 942)**	(4 770)
Charges payées d'avance et autres	**(378)**	(1 705)	**427**	(2 212)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**(3 862)**	(20 850)	**(80 722)**	(87 952)
Provisions	**122**	3 907	**(960)**	12 404
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**2 510**	291	**8 003**	(2 758)
	(5 443)	(20 507)	**(80 194)**	(85 288)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mai 2013	31 août 2012
	$	$
Trésorerie	**39 643**	65 574
Équivalents de trésorerie[(1)]	**—**	149 949
	39 643	215 523

(1) Au 31 août 2012, acceptations bancaires pour un total de 149,9 millions $, portant intérêt à 1,10% venant à échéance entre le 4 septembre 2012 et le 17 septembre 2012.

12. Avantages du personnel

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'exprime comme suit :

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 mai 2013	31 mai 2012	**31 mai 2013**	31 mai 2012
	$	$	**$**	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**1 193**	974	**3 566**	4 013
Régimes de retraite à cotisations déterminées et régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs	**1 709**	2 238	**5 335**	4 912
	2 902	3 212	**8 901**	8 925

13. Instruments financiers

a) Gestion du risque financier

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leurs valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échange de devises croisées manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 mai 2013, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions est « BBB+ » selon les services de cote de *Standard & Poor* (« S&P ») et « A (élevé) » selon *Dominion Bond Rating Services* (« DBRS »).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides comme des fonds de marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Au 31 mai 2013, la direction est d'avis que le risque de crédit pour ses investissements à court terme était minimal, étant donné que la cote de crédit de ces instruments est de « A-1+» selon S&P.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Aux 31 mai 2013 et 31 août 2012, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des créances clients consolidées de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada, aux États-Unis et en Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	31 mai 2013	31 août 2012
	$	$
Créances clients	**113 340**	95 170
Provision pour créances douteuses	**(6 303)**	(4 156)
	107 037	91 014
Autres débiteurs	**20 857**	7 613
	127 894	98 627

Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée et paie avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus. Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues de la Société, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 mai 2013 et 31 août 2012:

	31 mai 2013	31 août 2012
	$	$
Moins de 60 jours échus	**35 642**	23 906
60 à 90 jours échus	**2 084**	2 828
Plus de 90 jours échus	**1 307**	1 745
	39 033	28 479

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 31 mai 2013, le montant disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable de la Société et des facilités de crédit renouvelables de Cogeco Câble inc. s'établissaient à 23,9 millions $ et 429,3 millions $, respectivement. La direction est d'avis que les facilités de crédit renouvelables engagées, jusqu'à leurs échéances en janvier, février et novembre 2017, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettront de combler les besoins en fonds de roulement. Deux filiales de Cogeco Câble inc. bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable de $100 million US reliée à l'acquisition d'ABB, dont 53,7 millions $ US (55,7 millions $) était utilisée 31 mai 2013.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

		Flux de trésorerie contractuels						
	Valeur comptable $	2013 $	2014 $	2015 $	2016 $	2017 $	Suivantes $	Total $
Dettes fournisseurs et autres créditeurs[1]	**204 879**	**204 879**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**204 879**
Dette à long terme[2]	**3 092 389**	**1 089**	**313 686**	**26 127**	**229 962**	**241 559**	**2 316 792**	**3 129 215**
Soldes à payer relativement à des regroupements d'entreprises	**2 875**	**2 000**	**875**	**—**	**—**	**—**	**—**	**2 875**
Autres passifs	**2 714**	**—**	**1 263**	**1 253**	**1 253**	**1 253**	**44**	**5 066**
Instruments financiers dérivés	**2 380**	**—**	**—**	**—**	**4 883**	**—**	**—**	**4 883**
Contrats de location--financement[3]	**2 534**	**420**	**1 347**	**808**	**29**	**10**	**—**	**2 614**
	3 307 771	**208 388**	**317 171**	**28 188**	**236 127**	**242 822**	**2 316 836**	**3 349 532**

(1) Excluant les intérêts courus.
(2) Montant en capital excluant les contrats de location-financement.
(3) Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les contrats de location-financement) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 mai 2013 et de leurs échéances respectives :

	2013	2014	2015	2016	2017	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	**22 621**	**131 818**	**113 413**	**105 703**	**94 585**	**271 807**	**739 947**
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**—**	**(13 789)**	**(13 789)**	**(6 895)**	**—**	**—**	**(34 473)**
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**—**	**14 614**	**14 614**	**7 307**	**—**	**—**	**36 535**
	22 621	**132 643**	**114 238**	**106 115**	**94 585**	**271 807**	**742 009**

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 mai 2013, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des facilités de crédit renouvelables et des facilités de crédit à terme de la Société. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable aux facilités de crédits renouvelables et aux facilités de crédit à terme est d'approximativement 10,9 $ millions en fonction de la dette existante au 31 mai 2013.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains et en livres sterling. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés. L'incidence d'une variation de 10% du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling ferait varier les charges financières d'approximativement 3,3 millions $ en fonction de la dette existante au 31 mai 2013.
La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des dettes fournisseurs et autres créditeurs libellés en dollars américains, en euros ou en livres sterling. La Société est exposée au risque de change comme suit :

			31 mai 2013		31 août 2012
	US	**Euro**	**Livre sterling**	US	Euro
	$	**$**	**$**	$	$
Actifs (passifs) financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**4 922**	**1 260**	**147**	3 630	1 243
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**(6 360)**	**(24)**	**—**	(21 569)	(7 068)
	(1 438)	**1 236**	**147**	(17 939)	(5 825)

Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % des taux de change (dollar américain, euro et livre sterling) ne ferait pas varier les charges financières.

De plus, l'investissement net de Cogeco Câble dans des établissements à l'étranger est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie des prix d'achats d'ABB et de PEER 1 a été empruntée directement en dollars américains et en livres sterling. Ces dettes ont été désignées comme élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Au 31 mai 2013, l'investissement net pour ABB et PEER 1 s'est élevé à 1,1 billiard $ US et à 66,6 millions £ alors que la dette à long terme s'élevait à 841,7 millions $ US. et à 69,1 millions £. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains au 31 mai 2013 était de 1,0368 $ le dollar américain et à 1,5752 $ la livre sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollar canadien ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 27,5 millions $.

b) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

a) La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, et des soldes à payer relativement à des regroupements d'entreprises se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les taux d'intérêt rattachés aux facilités de crédit à terme et renouvelables de la Société sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains ou en livres sterling, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable des facilités de crédit à terme et renouvelables représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné que ces facilités comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles pour la Société.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang séries 1, 2, 3 et 4, des billets garantis de premier rang séries A et B, des billets non garantis de premier rang et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des contrats de location-financement n'est pas significativement différente de leur valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	31 mai 2013		31 août 2012	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**3 094 923**	**3 215 827**	1 145 669	1 228 324

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

c) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie provenant des opérations et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire, la dette à long terme, les soldes à payer relativement aux regroupements d'entreprises et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions relatives aux ententes de financement prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 mai 2013 et 31 août 2012, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société :

	31 mai 2013	31 août 2012
Endettement net de premier rang[1][2] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**2,9**	1,3
Endettement net[2][4] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**3,7**	1,6
Bénéfice opérationnel avant amortissements[3] / charges financières[3]	**7,7**	8,8

(1) L'endettement net de premier rang est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des paiements en capital sur la débenture non garantie de premier rang et sur les billets non garantis de premier rang.
(2) Excluant la trésorerie et équivalents de trésorerie d'ABB ainsi que les facilités de crédit de premier rang sans recours au 31 mai 2013.
(3) Calcul fondé sur le bénéfice opérationnel avant amortissements et sur les charges financières pour les périodes de douze mois closes le 31 mai 2013 et 31 août 2012 excluant ABB et incluant les résultats de PEER 1 pour la période de quatre mois close le 31 mai 2013.
(4) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme, des soldes à payer relativement aux regroupements d'entreprises et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

14. Cession d'une filiale et activités abandonnées

Le 29 février 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a mené à terme la vente de sa filiale portugaise, Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. À la suite de la vente et conformément à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées,* la Société a reclassé, jusqu'à la date de cession, les résultats et les flux de trésorerie de l'exercice précédant de l'exploitation européenne comme activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées pour la période de neuf mois close le 31 mai 2012 s'établissaient comme suit :

	$
Produits	80 546
Charges opérationnelles	70 247
Amortissements	2 814
Bénéfice opérationnel	7 485
Produits financiers	155
Profit sur cession	48 215
Bénéfice avant impôt sur le résultat	55 855
Impôt sur le résultat	409
Bénéfice de la période	55 446

Les flux de trésorerie des activités abandonnées pour la période de neuf mois close le 31 mai 2012 s'établissaient comme suit :

	$
Variation nette des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	13 637
Variation nette des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	36 826
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	(866)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	49 597

15. Événements subséquents

Le 5 juillet 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a réduit son crédit à terme renouvelable et sa facilité de crédit renouvelable de ses facilités de crédit garanties, pour les faire passer de 750 millions $ à 600 millions $ et de 240 millions $ à 190 millions $, respectivement.

Le 27 juin 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a procédé dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets de premier rang garantis, d'un montant de 215 millions $ US, portant intérêt à un taux de 4,30 % payable semestriellement et venant à échéance le 16 juin 2025. Le produit net tiré de ce placement ainsi que des montants prélevés sur les facilités de crédit de Cogeco Câble seront utilisés pour le remboursement, le 29 juillet 2013, des débentures garanties de premier rang série 1 en circulation d'un montant de 300 millions $, qui viennent à échéance le 9 juin 2014.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS DU SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

	31 mai 2013		28 février 2013		30 novembre 2012		31 août 2012		31 mai 2012	
Unités de service primaire[1]	**2 470 164**		**2 473 495**		**2 469 393**		1 969 133		1 962 174	
CANADA	**1 981 290**		**1 984 555**		**1 984 213**		1 969 133		1 962 174	
ÉTATS-UNIS	**488 874**		**488 940**	[2]	**485 180**	[2]	—		—	
Clients du service de Télévision	**1 079 285**		**1 087 692**		**1 098 352**		863 115		868 873	
CANADA	**845 344**		**852 707**		**861 039**		863 115		868 873	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**50,7**	**%**	**51,4**	**%**	**52,1**	**%**	52,4	%	52,9	%
ÉTATS-UNIS	**233 941**		**234 985**		**237 313**		—		—	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**45,3**	**%**	**45,5**	**%**	**46,0**	**%**	—		—	
Clients du service de Télévision numérique	**924 155**		**922 703**		**922 576**		771 503		765 585	
CANADA	**779 950**		**778 728**		**780 724**		771 503		765 585	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**46,8**	**%**	**46,9**	**%**	**47,2**	**%**	46,8	%	46,6	%
ÉTATS-UNIS	**144 205**		**143 975**		**141 852**		—		—	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**27,9**	**%**	**27,9**	**%**	**27,5**	**%**	—		—	
Clients du service de Télévision analogique	**155 130**		**164 989**		**175 776**		91 612		103 288	
CANADA	**65 394**		**73 979**		**80 315**		91 612		103 288	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**3,9**	**%**	**4,5**	**%**	**4,9**	**%**	5,6	%	6,3	%
ÉTATS-UNIS	**89 736**		**91 010**		**95 461**		—		—	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**17,4**	**%**	**17,6**	**%**	**18,5**	**%**	—		—	
Clients du service d'Internet haute vitesse	**826 495**		**824 144**		**814 932**		634 534		628 852	
CANADA	**650 325**		**649 165**		**645 379**		634 534		628 852	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**39,0**	**%**	**39,1**	**%**	**39,0**	**%**	38,5	%	38,3	%
ÉTATS-UNIS	**176 170**		**174 979**		**169 553**		—		—	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**34,1**	**%**	**33,9**	**%**	**32,9**	**%**	—		—	
Clients du service de Téléphonie	**564 384**		**561 659**		**556 109**		471 484		464 449	
CANADA	**485 621**		**482 683**		**477 795**		471 484		464 449	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**29,1**	**%**	**29,1**	**%**	**28,9**	**%**	28,6	%	28,3	%
ÉTATS-UNIS	**78 763**		**78 976**		**78 314**		—		—	
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**15,2**	**%**	**15,3**	**%**	**15,2**	**%**	—		—	

(1) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

(2) Au troisième trimestre de l'exercice 2013, le nombre d'unités de service primaire d'ABB au 30 novembre 2012 et au 28 février 2013 a été ajusté à la baisse, afin qu'il soit conforme aux pratiques de Cogeco Câble et aux pratiques canadiennes concernant principalement la présentation du nombre d'hôtels et d'unités d'hôtel.